



Driss Lachguar réitère les grands axes du programme électoral de l'USFP lors de l'émission "Elections 2021"
Santé, éducation-formation, gestion des affaires locales, jeunesse, culture, écologie ...

Pages 2 et 3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9393

Mercredi 18 Août 2021

Faisant fi du droit international comme de sa propre législation

Madrid refoule les mineurs à tout va

Asile et migration au centre d'un mémorandum de l'OMDH



Page 4

Tayeb Hamdi

La vaccination, seule issue de la crise pandémique



Page 6

Les athlètes paralympiques marocains ont eu gain de cause
Des primes inédites promises aux médaillés des JP de Tokyo



Page 23



Page 5

Driss Lachguar réitère les grands axes du programme électoral de l'USFP lors de l'émission "Elections 2021"

Santé, éducation-formation, gestion des affaires locales, jeunesse, culture, écologie ...

Actualité



Le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar, a été, dans la soirée du lundi 16 août, l'invité de l'émission « Elections 2021 » de la chaîne de télévision 2M qui diffuse une série de débats regroupant les dirigeants politiques à partir de cette soirée et jusqu'à la veille du lancement de la campagne électorale.

Lors de ce premier débat télévisé de la série en question, le responsable du parti de la Rose a répondu à quelques questions posées par l'animateur de l'émission et à plusieurs questionnements et interrogations de nombre d'intervenants dont la quasi-totalité des acteurs de la société civile se focalisant dans leur ensemble autour des secteurs de la santé, de l'éducation formation, de la gestion des affaires communales et interpellant le programme électoral du parti en perspective des échéances du 8 septembre.

Driss Lachguar a commencé par réitérer l'ambition du parti de se positionner parmi les trois premières formations en termes de scores électoraux à l'issue des dites consultations car le Maroc, a-t-il souligné, a besoin d'une nouvelle alternance qui soit fondée sur des conditions objectives, conditions dédiées par la conjoncture

nationale mais aussi internationale. Et d'ajouter que la crise de la pandémie du Covid-19 a montré que le secteur public occupe une place centrale dans la gestion des affaires publiques et que notre pays a toujours besoin de

“
La crise de la pandémie du Covid-19 a montré que le secteur public occupe une place centrale dans la gestion des affaires publiques et que notre pays a toujours besoin de «l'Etat-providence»

l'Etat-providence.

Abordant le premier axe du débat relatif au secteur de l'éducation-formation, particulièrement l'enseignement élémentaire, le Premier secrétaire, après avoir indiqué que la loi-cadre n'a été promulguée que tout récemment et que le parti de la Rose accorde à cette catégorie d'enseignement un intérêt particulier car constituant le noyau de l'éducation et de la préparation des générations montantes, a indiqué à ce propos que l'USFP a émis des suggestions sérieuses s'articulant autour de la création d'un système moderne, équitable et ouvert.

Par ailleurs, il a appelé à l'harmonisation et à la généralisation de l'enseignement élémentaire à commencer par l'unification de l'appellation en faisant de cette étape éducative un système basé sur une conception renouvelée, uniforme, cohérente et moderne et en la liant à l'enseignement primaire dans le cadre d'un processus éducatif complémentaire et homogène.

S'agissant de la problématique des violences scolaires, évoquée par l'un des intervenants, Driss Lachguar a rappelé que ce phénomène ne date pas d'hier puisque, par le passé, d'aucuns dénonçaient la violence systématique exercée sur les petits enfants

“

Nécessité de l'harmonisation et de la généralisation de l'enseignement élémentaire

par leurs instituteurs. Les mutations sociales et psychologiques ont révélé d'autres types de ces violences, désormais entre enseignants et élèves, élèves et leurs instituteurs et élèves entre eux. Cela nécessite, a-t-il souligné, de gros efforts psychopédagogiques, matériels, mentaux, moraux traitant des milieux familiaux et de l'environnement où évolue le maître.

Quant à l'enseignement privé dont l'émergence a handicapé le



Rehausser les compétences des ressources humaines en permettant aux cadres de l'enseignement privé de suivre la formation fondamentale dispensée par les centres régionaux des métiers d'enseignement...

fonctionnement et le résultat de l'enseignement public, le dirigeant du parti de la Rose a ironisé à l'envers de l'intervenant qui a soulevé cette question : « Ne reconnaissons pas seulement la moitié vide du verre, reconnaissons la moitié pleine du verre » avant d'indiquer que les meilleures notes ont été décrochées dans les écoles publiques, les universités, les centres et instituts publics.

Toutefois, reconnaissant les dysfonctionnements enregistrés quant au fonctionnement de l'enseignement privé, il a précisé que l'USFP préconise l'élaboration d'un programme stratégique participatif visant à intégrer le secteur privé scolaire et de formation dans le système général de l'éducation-formation. Là-dessus, le parti propose, entre autres, de rehausser les compétences des ressources humaines en permettant aux cadres de l'enseignement privé de suivre la formation fondamentale dispensée par les centres régionaux des métiers d'enseignement et de mettre en place une « charte de l'enseignement » qui valorise la situation matérielle de ces cadres.

Dans ce contexte, Driss Lachguar, en faisant allusion à la loi-cadre, a souligné la nécessité d'une révision de cette législation sur la voie de l'intégration de l'enseignement privé pour aboutir à un enseignement uniforme et harmonieux.

D'autre part, concernant la revendication des étudiants de généraliser l'octroi des bourses d'études, il a souligné que si les bourses, avant la licence, doivent être tributaires du niveau social ou de l'indigence des ménages, elles devraient, après ce diplôme, devenir des bourses de mérite et d'excellence.

A propos du secteur de la santé, et plus précisément la situation des médecins, notamment ceux exerçant dans les zones lointaines ou vulnérables, Driss Lachguar a reconnu que le salaire du médecin est loin d'être compatible avec les efforts déployés par celui-ci et les sacrifices qu'il a consentis.

Il a insisté, en outre, sur la nécessité d'alléger le poids de la charge du médecin en commençant par l'investissement dans les infrastructures et l'instauration de conditions matérielles et morales favorables à sa pratique professionnelle.

Quant au budget réservé au secteur de la santé qui demeure dans notre pays bien



en deçà de ce qui est recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Premier secrétaire du parti de la Rose a rappelé que la protection de la santé constitue la première des priorités et que l'USFP aspire qu'à l'horizon de 2026, le budget de la santé atteindra la proportion de 10% du budget général de l'Etat comme recommandé par l'OMS.

A cet effet, les collectivités locales et les régions doivent contribuer à cet effort de même que le secteur privé et le secteur public devront y œuvrer de concert. De même qu'il ne faut pas négliger la nécessité de mettre en œuvre une distribution territoriale équitable des ressources humaines sanitaires et des cadres médicaux, distribution qui, à l'instar d'autres domaines, suppose l'instauration d'un système d'incitations matérielles ou non matérielles.

Concernant toujours le secteur de la santé, abordant la question de la formation des cadres médicaux, Driss Lachguar a mis en exergue la qualité performante de celle-ci. Preuve en est, a-t-il souligné, que nos cadres sont bien recherchés par les pays étrangers. Toutefois, a-t-il précisé, la

pandémie nous a poussé à remettre en question toutes les composantes de la santé, dont la formation. Et de citer l'attachement de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à la formation professionnelle et sa volonté d'en concevoir un cadre juridique clair (qui engloberait le personnel de la santé pour des perspectives meilleures).

En ce qui concerne le secteur socio-culturel et sportif, il a été relevé la disparition et l'absence manifestes des maisons de jeunes pourtant jadis florissantes et rayonnantes. Le Premier secrétaire du parti de la Rose a justifié ce phénomène par l'environnement culturel actuel et les grandes mutations technologiques et numériques qui ont complètement modifié les rapports des jeunes avec le monde extérieur. La musique, à titre d'exemple, s'écoute, s'apprend et se fait en un clic, ainsi, plus besoin de se rendre dans une « maison de jeunes ». Par contre, avance-t-il, outre les terrains de proximité, judicieusement réfléchis et les espaces d'animation et d'exposition plein air, il faudrait penser à organiser « des rencontres de jeunes » en observant l'obligation de les accompagner de liberté, loin de tout interventionnisme (...).

S'agissant de la gouvernance quant à la gestion des affaires locales, particulièrement le traitement des ordures ménagères et des eaux usées, Driss Lachguar a relevé qu'en examinant posément ce volet, il apparaît qu'il existe sans aucun doute une multitude de défaillances et de dysfonctionnements. En effet, le problème des décharges publiques et du traitement des ordures ménagères s'est toujours posé avec acuité mais les solutions recherchées et trouvées étaient sporadiques, isolées manquant d'homogénéité et de coordination. C'est pour cela que le parti appelle à la mise en place d'une instance nationale en charge de la gestion de ce paradoxe environnemental et du traitement de ses répercussions sur le bien-être du citoyen dans un cadre harmonieux, cohérent et rationnel.

Quant au phénomène de l'occupation du domaine public, le dirigeant socialiste a précisé que cette problématique ne concerne pas uniquement les « étaleurs » (Ferrachas) mais bien d'autres catégories de la population (...) et que la formation propose l'adoption d'un système d'urba-



Celui qui n'a pas d'histoire n'a pas d'avenir

nisation commerciale, la mise en œuvre d'un cahier des charges rigoureux, l'ouverture d'un débat entre les différents domaines et la révision des procédés de traitement pour une véritable justice territoriale.

A la remarque exprimée par l'un des journalistes de la chaîne quant à la glorification constante des anciens leaders de l'Union socialiste des forces populaires (Abdellah Ibrahim, Abderrahim Bouabid, Abderrahmane El Youssoufi ...) par le Premier secrétaire du parti, ce dernier a rétorqué par la sagesse : « Celui qui n'a pas d'histoire, n'a pas d'avenir ».

Revenant enfin aux préparatifs des prochaines échéances électorales, il a annoncé que de nombreux membres de la jeunesse ittihadie se portent candidats dans plusieurs régions du pays, ce qui dénote l'intérêt grandissant de la jeunesse pour les affaires publiques.

Le Premier secrétaire du parti de la Rose s'est dit, en conclusion, optimiste, serein et satisfait de ce débat et a affirmé qu'il est intimement convaincu que les Marocains se mobiliseront ensemble pour dépasser tous les obstacles et relever tous les défis afin de contribuer à l'édification du Maroc de demain ...

Rachid Meftah



A l'horizon de l'an 2026, le budget de la santé devra atteindre 10% du budget général de l'Etat, comme recommandé par l'OMS

Asile et migration au centre d'un mémorandum de l'OMDH



L'Organisation marocaine des droits humains (OMDH) a adressé un mémorandum aux partis politiques concernant l'asile et la migration dans leurs programmes pour les échéances électorales de septembre 2021.

Cette ONG a appelé les partis politiques à inclure dans leurs programmes électoraux plusieurs mesures concernant «des droits de cette catégorie vulnérable». En effet, l'OMDH a rappelé la nécessité d'accélérer le processus d'approbation de deux projets de loi. Le premier n°70.27 relatif à l'entrée

et au séjour des étrangers au Royaume du Maroc et à l'immigration ; et le deuxième n° 11.27 relatif à l'asile et aux conditions de son octroi. Dans ce cadre, l'OMDH a rappelé que ces deux projets de loi ont été élaborés depuis 2014, mais, depuis lors, ils sont restés en stand-by, et ce «malgré les améliorations qui ont été introduites dans ces deux textes pendant cette période jusqu'à maintenant».

Elle a également exhorté les partis politiques à soutenir les partenariats existants entre, d'une part, les collectivités territo-

riales gérées par les élus de ces partis et, d'autre part, les instances onusiennes, ainsi que les organisations de la société civile œuvrant pour la protection des droits des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants.

Les partis politiques sont aussi appelés à contribuer à l'accès de ces groupes à tous les services de base fournis aux citoyens marocains sans distinction, ainsi qu'à faciliter leur accès à tous les services fournis par les collectivités territoriales, avec la mise en œuvre territoriale de la stratégie nationale en matière de migration et d'asile.

L'OMDH avait mis en avant lors des élections législatives du 7 octobre 2016 que 40% des partis politiques marocains (soit 10 partis) avaient abordé dans leurs programmes la situation de cette catégorie vulnérable et avaient appelé, entre autres, à l'ouverture de centres d'accueil, à la recherche de solutions radicales au phénomène en soutenant les économies des pays du Sahel à travers un partenariat maroco-européen, et à la résolution des conflits régionaux et ethniques dans le continent africain.

Selon le rapport de l'OMDH sur l'observation des élections communales du 4 septembre 2015, intitulé «La ville et les droits de l'Homme», «aucun programme électoral n'a fait mention de l'inégalité, de la discrimination et de l'intolérance dont souffre cette catégorie, à l'exception d'un seul», a souligné l'OMDH dans son mémorandum adressé aux organisations politiques.

Toutefois, cette organisation a noté «quelques bonnes pratiques» telles que la conclusion d'accords de partenariat entre le Haut-Commissariat aux réfugiés d'une part et certaines collectivités territoriales d'autre part; la formation de plusieurs membres de ces collectivités au sujet des droits des réfugiés ; la formation de nombre de fonctionnaires au droit de s'inscrire à l'état civil en tant que droit absolu de tout enfant ; la contribution de certaines collectivités territoriales dans l'accompagnement des réfugiés, des migrants, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19.

Il convient de rappeler que ce mémorandum élaboré par l'OMDH s'inspire aussi bien des référentiels internationaux liés aux réfugiés et aux immigrants (comme le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Protocole relatif au statut des réfugiés, le Pacte mondial pour l'asile...) que de ceux nationaux, notamment la Constitution de 2011 ou les discours du Souverain.

Mourad Tabet

Elections du 8 septembre La campagne électorale tentée par le numérique

Entre les élections législatives qui approchent à grands pas, et la Covid-19 qui se propage à pas de géant, la campagne électorale, sous son format ancien et classique, est tentée par une nouvelle variante: le recours au distanciel. A l'arrivée ubuesque de la Covid-19 en mars 2020, tout le monde ou presque s'est plié en quatre pour une digitalisation à grande échelle. Le travail est devenu "télétravail", le tout désormais assorti des célèbres épithètes "distanciel", "hybride" ou organisé en mode "visioconférence". C'est selon.

Quid de la campagne électorale, événement quinquennal qui requiert (et cela va sans le dire) des

meetings essaimés de centaines, voire de milliers de gens? Covid oblige, certains experts approchés par la MAP ont mis en garde, non sans raison, contre le maintien d'un tel exercice.

Pour le politologue Hicham Mouatadid, la nature de la campagne électorale dans un contexte pandémique devrait prendre en considération les impacts négatifs de la recrudescence des cas et l'évolution de la situation épidémiologique afin de minimiser les dégâts.

"D'un point de vue opérationnel, les partis politiques doivent prévoir, non seulement une seule feuille de route technique et stratégique pour la mise en œuvre

de leur campagne électorale, mais développer notamment une feuille de route ajustable et flexible à la conjoncture pandémique et aux différentes possibilités conjoncturelles qui en de pendent", a-t-il relevé.

D'un point de vue logistique, il a souligné que les partis politiques seront probablement appelés à revoir toutes leurs procédures organisationnelles relatives à la campagne électorale afin de se soumettre aux ordonnances des autorités sanitaires et aux orientations du gouvernement dans le cadre de la gestion de la pandémie. Sur les éventuels impacts du maintien des élections dans ce contexte de recrudescence des contamina-

tions, le politologue a fait remarquer que "le non-report de celles-ci aura une incidence sur le vote", notamment "parce que l'électeur aura besoin d'un climat beaucoup plus sain et stable, loin des mesures sanitaires en vigueur afin d'exercer facilement son droit au vote".

Idem pour Tayeb Hamdi, médecin et chercheur en politique et systèmes de santé, qui a indiqué que le R0 (taux de reproduction du virus) du variant Delta est aujourd'hui estimé à 8, notant que le maintien du mode classique pour la campagne électorale est "impensable", d'autant plus qu'à la fin du mois d'août et au début de septembre, la situation épidémique

"ne permettrait pas de tels événements".

"Il faudrait penser à changer ce format et opter pour le numérique ou, si la situation sanitaire le permet, pour des meetings hybrides", a-t-il préconisé, soutenant qu'il s'agit là d'un format "non-contradictoire" avec une campagne électorale efficace, du moment que le but est d'exposer ses idées et ses programmes et de parler à l'intelligence des électeurs.

"On ne sait pas actuellement et on ne saurait jamais quand est-ce qu'une campagne électorale classique pourrait être possible", a fait savoir M. Hamdi, appelant les partis politiques à "s'adapter à cette situation épidémique".

Richard Norland : *Les Etats-Unis d'Amérique très reconnaissants du rôle utile du Maroc en Libye*

L'ambassadeur et émissaire spécial américain pour la Libye, Richard Norland, a affirmé, lundi à Rabat, que son pays est "très reconnaissant" du rôle "utile" que joue le Maroc pour soutenir le processus politique en Libye.

"Le rôle que le Maroc joue dans la région pour soutenir le processus politique en Libye est très utile" et les Etats-Unis d'Amérique en sont "très reconnaissants", a-t-il déclaré à la presse à l'issue d'entretiens avec le ministre des Affaires étran-

gères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Le diplomate américain a qualifié de "très utile" sa discussion avec M. Bourita, qui a porté sur "plusieurs sujets, notamment la question des prochaines élections en Libye, prévues en décembre".

"C'est bien le moment d'établir la base constitutionnelle et légale pour que ces élections puissent avoir lieu en décembre", a ajouté M. Norland.



Faisant fi du droit international comme de sa propre législation

Madrid refoule les mineurs à tout va



Le rapatriement des mineurs marocains non accompagnés vers le Maroc, entrés à Sebta les 17 et 18 mai dernier, continue à faire des remous. Cette fois-ci, c'est le parquet qui prend le devant de la scène pour accuser le ministère de l'Intérieur de procéder à des refoulements sans respecter les législations en vigueur. Pis, lesdits rapatriements ont été décidés par le biais d'une lettre officielle "sans signature" puisque l'Intérieur a communiqué avec les parties concernées par courrier électronique, a indiqué le site espagnol eldiario.es.

Le procureur en chef de Sebta, José Luis Puerta Martí, a mis en doute, dimanche dernier, la légalité de ladite lettre ainsi que l'argument de base de ce document qui

n'est autre que les dispositions de l'article 5 de l'accord entre l'Espagne et le Royaume du Maroc relatif à la coopération dans le domaine de la prévention de l'émigration irrégulière des mineurs non accompagnés, de leur protection et de leur retour.

Le procureur a rappelé que ce même article prévoit que le retour "ne peut être effectué que dans le strict respect de la législation espagnole, des règles et principes du droit international et des dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant.

De son côté, Eduardo Esteban, le plus haut représentant du parquet en matière des droits des mineurs, a ordonné, samedi dernier, au département de l'Intérieur de communiquer tous les détails du transfert des mineurs marocains puisqu'il juge qu'il n'a pas été

averti à l'avance par ces transferts, a révélé le site cadenas.com.

Par conséquent, le procureur de la Chambre a accepté d'ouvrir une procédure de mise en état pour la protection des mineurs. Cette procédure aura pour but de permettre au tribunal de rendre son jugement après avoir pris connaissance de l'ensemble des arguments des parties ainsi que des pièces sur lesquelles celles-ci se fondent. En effet, le procureur estime que l'opération de retour des mineurs marocains non accompagnés a été décidée sans que le département de l'Intérieur communique sur les procédures convenues et les mesures adoptées pour garantir le respect des droits des mineurs. La même source s'est demandée, entre autres, s'il y a eu traitement individuel de chaque dossier, si ces mineurs ont été en-

tendus, et si chaque dossier a été communiqué au procureur. En effet, les plus de 16 ans doivent être entendus en présence du procureur et un délai doit leur être accordé au cas où ils ne seraient pas d'accord et voudraient faire appel. Ils ont également droit à une assistance judiciaire gratuite. Les enfants de moins de 16 ans doivent également avoir un défenseur légal pour préserver leur sécurité.

Pour sa part, Francisco Fernández Marugán, défenseur du Peuple, a considéré, dans une interview accordée à El País le 15 août dernier, que le rapatriement au Maroc des mineurs non accompagnés ne répond ni aux exigences légales établies ni au respect des droits humains. Selon lui, le processus de rapatriement doit être clair et transparent et ce qui se passe aujourd'hui ne répond pas à

ces deux critères. «Les obligations légales impliquent de fournir une information exhaustive sur ce qui a été convenu et de prendre en compte la situation d'un groupe aussi vulnérable que les mineurs. La loi stipule que les intérêts et la situation du mineur doivent être pris en compte. Il existe une procédure réglementée et les opérations de ce type doivent être réalisées en tenant compte de ces aspects. La seule chose que nous constatons, ce sont des photographies de personnes mises dans un bus et transférées de l'autre côté de la frontière. Le gouvernement a l'obligation légale d'expliquer ce qu'il a fait et ce qu'il a accepté. Tant que cela ne se produit pas, l'Espagne est en violation de la loi », a-t-il expliqué.

Amnesty International a appelé, de son côté, les procureurs à enquêter sur la conduite du gouvernement espagnol concernant le rapatriement des jeunes migrants, tandis que Save The Children a exhorté les autorités espagnoles à évaluer les besoins de chaque enfant et à ne pas les expulser en groupe. Selon les données de Save The Children, environ un quart des enfants migrants qu'il a interrogés à Sebta ont subi des abus dans leur pays d'origine.

Pour le gouvernement espagnol, le renvoi des mineurs non accompagnés au Maroc est effectué selon la volonté de ces personnes qui ont exprimé leur souhait de retourner chez eux et tout en respectant le droit international. Le ministre a fait référence à un accord de 2007 entre l'Espagne et le Maroc pour les retours assistés des mineurs, a indiqué AP. Le ministre de l'Intérieur Fernando Grande Marlasca a déclaré à la radio Cadena SER que le retour de ces mineurs par groupes de 15, "n'est pas une expulsion". Et d'ajouter : «Les mineurs vulnérables ne font pas partie des personnes renvoyées. L'intérêt supérieur du mineur est garanti».

Hassan Bentaleb

Tayeb Hamdi : *La vaccination, seule issue de la crise pandémique*



La seule issue pour sortir de la crise sanitaire pandémique passe forcément par la vaccination, a affirmé le médecin et chercheur en politiques et systèmes de santé, Tayeb Hamdi.

"En l'absence de traitements efficaces contre la COVID-19, la seule issue de cette crise sanitaire pandémique passe par la vaccination", a souligné le chercheur dans un article.

"On espérait mettre fin à cette pandémie par le biais de l'immunité collective mais l'émergence de nouveaux variants plus transmissibles les uns que les autres, en décide autrement", a-t-il noté, expliquant que l'immunité collective corres-

pond au niveau de la protection immunitaire d'une population vis-à-vis d'un agent infectieux, qui permet d'arrêter une épidémie en empêchant la transmission de l'agent infectieux à de nouvelles personnes immunisées ou non.

D'après lui, l'immunité collective, une fois atteinte, correspond à une sorte de barrière immunitaire qui empêche le virus de se propager et de trouver des hôtes potentiels pour sa multiplication. Ainsi, a poursuivi M. Hamdi, la population est entièrement protégée, celle immunisée comme celle qui ne l'est pas pour des raisons diverses, grâce à cette barrière.

Il a, ensuite, noté que le taux de cette

couverture varie en fonction de la contagiosité du virus. Pour le variant Delta dont le R0 avoisinerait la valeur 8 au lieu de 3 pour la souche classique, le taux de couverture à atteindre pour l'immunité collective est estimé à plus de 85% de la population, c'est dire pratiquement toute la population ou presque, a fait observer le chercheur en politiques et systèmes de santé.

En plus, a-t-il enchaîné, ce variant réduit l'efficacité des vaccins et infecte une partie de la population déjà infectée ou déjà vaccinée.

Des personnes vaccinées peuvent attraper le virus et même le transmettre, moins que les non vaccinées, au moins

trois fois moins. Heureusement, les personnes complètement vaccinées ont une forte chance de ne pas faire des formes graves et décèdent rarement à cause de la COVID.

Au vu de toutes ces données, a relevé Dr. Hamdi, le variant Delta continuera à chercher et à infecter toutes les personnes qui ne sont pas immunisées. "On verra certainement l'émergence d'autres variants qui seraient plus risqués que Delta, tant que le virus se multiplie librement dans plusieurs régions dans le monde à cause de l'injustice vaccinale", a-t-il soutenu.

Pour lui, la barrière immunitaire espérée et constituée par l'immunité collective sera calquée sur la vaccination collective : pour se protéger, il ne sera plus possible de compter sur la vaccination des autres (immunité collective) mais sur sa seule propre vaccination (vaccination collective et protection individuelle).

L'association de cette large vaccination à un respect des mesures barrières

nous permettra de revenir à une vie presque normale avec plus de libertés, plus d'activités, plus de sécurité, en attendant la fin de la pandémie à l'échelle planétaire, seul gage d'un vrai retour à la vie normale, en se préparant à affronter plus sagement les causes profondes de ces crises sanitaires.

Au Maroc et grâce à l'approche participative et proactive sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI, le Royaume peut emprunter cette voie qui n'est malheureusement possible que pour quelques pays qui ont su et réussi à vacciner une bonne partie de la population et continuer de le faire, a souligné Dr. Hamdi.

Pour une année ou deux à venir, le retour à une vie presque normale et la reprise de la croissance économique dépendront largement de cette approche, a-t-il conclu, prévenant qu'une fracture se creusera de plus en plus dans le monde entre ceux qui ont pu vacciner et ceux qui sont à la traîne.

La deuxième dose du vaccin AstraZeneca doit être prise avant le 28 août

Le ministère de la Santé a exhorté, lundi, les personnes ayant reçu AstraZeneca en première dose, à prendre la deuxième avant le 28 août.

Les personnes concernées éviteraient, ainsi, une éventuelle indisponibilité de ce vaccin après cette date, explique le ministère dans un communiqué.

La même source insiste, également, sur la nécessité d'observer l'intervalle de 28 jours entre les deux doses.

Face au relâchement, la jeunesse sourie fortement mobilisée pour la sensibilisation aux risques de la Covid-19

Soucieux de contribuer à l'élan de mobilisation générale pour la conscientisation aux risques de la propagation de la Covid-19, surtout face au relâchement observé récemment chez certains citoyens, engendrant une hausse préoccupante des cas d'infection, de jeunes acteurs associatifs souris ont décidé de ne pas rester de simples "spectateurs" et de passer de nouveau à l'action pour mener, le week-end dernier, une opération de sensibilisation, avec à la clé un slogan des plus mobilisateurs : "Mlekah wella mamekalahch : masqués kter men ay wakt!" (Vaccinés, non vaccinés : Masqués comme jamais !).

Au front depuis le déclenchement de la pandémie à travers une série d'initiatives et d'opérations solidaires, des membres des Associations "MogaJeunes" et "Moga MoujaSurf" ont de nouveau fait montre de leur engagement infatigable d'apporter leur pierre au combat sans relâche mené par les autorités compétentes face à cet ennemi invisible, en adhérant spontanément à une nouvelle action de sensibilisation lancée, en collaboration avec l'Association "Marocains Pluriels", dans différentes villes du Royaume (Rabat, Fès, Casablanca, Marrakech, Safi, Sidi Kacem, Essaouira, ...).

À l'instar de leurs compatriotes dans d'autres villes et régions du Royaume, ces jeunes militants souris, fortement engagés et mobilisés dans cette conjoncture si exceptionnelle, afin de contribuer à cette bataille collective contre le nouveau coronavirus, ont ainsi initié plusieurs

endroits dans la cité des Alizés, notamment la plage très prisée en cette période estivale, pour stimuler la prise de conscience de la population locale et ce, en procédant à la distribution de masques et de flyers ainsi qu'au collage de stickers portant le slogan fort de cette opération citoyenne.

A travers cette initiative, ils ont veillé à faire passer leur message primordial inhérent à l'obligation du respect des mesures préventives en vigueur pour inverser la tendance haussière des cas positifs enregistrés récemment.

En prêtant spontanément main forte aux efforts inlassables déployés par les services compétents, tous corps confondus, pour endiguer la propagation de la pandémie, ces jeunes Souris donnent, en effet, l'exemple et font preuve, une fois de plus à travers cette énième initiative, de leur engagement inconditionnel pour contribuer à toute opération ou action, à même de renforcer la riposte face à cette crise sanitaire à l'échelle locale et nationale.

Pour le président de l'Association "MogaJeunes", Otmane Mazzine, cette opération s'inscrit dans le cadre des différentes actions civiques de conscientisation et de sensibilisation, menées depuis le déclenchement de cette crise sanitaire au niveau de la ville d'Essaouira et à l'échelle nationale, le but ultime étant de constituer un front citoyen et civil solide à l'échelle locale et nationale.

L'opération "Masqués comme jamais" am-

bitieuse de renforcer la prise de conscience collective des Souris quant à l'impératif du respect rigoureux des mesures de prévention, notamment le port obligatoire du masque de protection et le respect de la distanciation physique, a-t-il expliqué dans une déclaration à la MAP.

De son côté, le président de l'Association "Marocains Pluriels", Ahmed Ghayat, a indiqué que les jeunes de "MogaJeunes" et de "Moga MoujaSurf" sont l'exemple éloquent de cette jeunesse qui s'implique dans le mouvement associatif de terrain.

"Ils y trouvent le moyen de s'exprimer, de s'épanouir et de se rendre utiles à l'ensemble de notre société", s'est-il félicité, soulignant que "lorsqu'ils s'engagent, ils le font avec tout leur enthousiasme et c'est toute leur vie qui en est changée". Et d'enchaîner que ces jeunes "sont au front tout particulièrement depuis le début de la pandémie, et là en ce mois d'août, nous avons tous ensemble ressenti la nécessité de multiplier les actions de sensibilisation, car la situation se dégrade".

C'est pourquoi, a poursuivi M. Ghayat, "nous multiplions les activités dans trois directions : l'incitation à la vaccination, la distribution de masques de protection et la campagne de flyers sur le terrain et de slogans accompagnés de visuels sur les réseaux sociaux".

"A Casablanca, Fès, Rabat, Oujda, Marrakech, Essaouira, Safi, Sidi Kacem... c'est toute une génération qui tente de protéger la jeunesse et l'ensemble de la société", a-t-il conclu.

L'UCA de Marrakech invite ses étudiants à se faire vacciner

L'Université Cadi Ayyad (UCA) de Marrakech a invité ses étudiants à se faire vacciner, afin de contribuer aux efforts visant à faire face à la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) et à l'apparition de nouvelles souches.

Cette décision a pour objectif de garantir que la prochaine rentrée universitaire se déroule en toute sécurité et dans de meilleures conditions pour tous, relève l'UCA dans un communiqué, ajoutant que cette initiative est en conformité avec la décision du ministère de la Santé d'élargir l'opération de vaccination anti-Covid-19 au profit des jeunes âgés de 18 ans et plus. Elle cadre aussi avec le communiqué du ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique invitant tous les étudiants ainsi que les stagiaires de la formation professionnelle concernés à se rendre aux centres de vaccination le plus proche pour recevoir la première dose du vaccin anti-Covid-19.

Bien qu'elle soit facultative, "la vaccination est un devoir national par excellence, de par sa contribution à la protection de tous, notamment pour les personnes les plus vulnérables, et à l'atteinte de l'immunité collective qui nous permettra de revenir à la vie normale", souligne la même source.

Dans le même sillage, l'UCA a exhorté tous les étudiants à faire preuve de responsabilité en continuant à respecter les mesures de prévention mises en place par les autorités sanitaires dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19, tout en les appelant à servir d'exemple dans leur environnement pour préserver les acquis de la campagne nationale de vaccination.

Ce que le décompte des médailles olympiques dit sur la Chine et l'Amérique



Parmi les Chinois instruits et avertis sur le plan international, aucun sujet d'actualité n'est plus méprisé que les querelles sur le nombre de médailles chinoises et américaines aux Jeux olympiques de Tokyo. Le nationalisme borné ne les intéresse guère, tout comme il le fait pour la plupart des Américains instruits et, en général, pour moi. Mais, en tant qu'économiste, je ne suis pas si dédaigneux envers la discussion sur le nombre de médailles.

La chute rapide de Kaboul rappelle la chute ignominieuse de Saigon en 1975. Au-delà des conséquences locales - représailles généralisées, répression sévère des femmes et des filles et flux massifs de réfugiés - l'échec stratégique et moral de l'Amérique en Afghanistan renforcera les questions sur la fiabilité des Etats-Unis entre amis et ennemis pareils.

En fait, le nombre de médailles olympiques d'un pays peut être très révélateur. Premièrement, il peut refléter les ressources d'un pays - la quantité de capital physique et social qu'il a accumulé. Plus l'économie d'un pays est grande et prospère, plus ses citoyens sont susceptibles d'avoir le temps de loisir et les ressources matérielles à investir pour soutenir la préparation de leurs équipes nationales pour les Jeux.

Deuxièmement, les médailles peuvent être un indicateur de la stabilité sociale d'un pays. Il est peu probable qu'un pays ravagé par la guerre ou la maladie - comme, cette année, la Covid-19 - ait le luxe d'accorder beaucoup d'attention, sans parler de fonds, à ses athlètes. Vus sous cet angle, les Jeux olympiques de Tokyo 2020 fournissent une mine d'informations aux

analystes de la compétition des grandes puissances dans laquelle la Chine et les Etats-Unis sont désormais engagés, et offrent trois leçons cruciales.

Avant de présenter ces leçons, nous devons préparer le terrain. Dès le premier jour des Jeux de cette année, la Chine a dominé le décompte des médailles d'or. Au fur et à mesure que les Jeux se déroulaient, la Chine et les Etats-Unis étaient au coude à coude, dans la course aux médailles d'or la plus serrée que les deux pays aient jamais connue. Puis, le dernier jour des Jeux, l'équipe féminine américaine de volleyball a battu le Brésil pour remporter l'or, et les Etats-Unis ont pris une avance.

Dans le décompte global des médailles, la domination américaine était plus prononcée. Les Etats-Unis ont mené tout au long des Jeux et ont terminé en tête par plus de deux douzaines. Avec cela, la première leçon apparaît : les Etats-Unis restent de loin la superpuissance la plus puissante du monde. Le monde - et, plus important encore, les Etats-Unis - devrait considérer cela comme un fait.

La domination de l'Amérique dans le sport reflète son statut d'économie la plus puissante du monde et de société la plus riche, un endroit où les gens ont des loisirs abondants, un accès à une éducation solide et les moyens d'une consommation élevée. Beaucoup de gens aux Etats-Unis oublient cela et deviennent paranoïaques à propos du « rattrapage » de la Chine.

Lorsque les décideurs politiques pensent de cette façon - en exagérant la soi-disant menace chinoise - ils soutiennent souvent des politiques irrationnelles, inutilement agressives et à courte vue. Il est donc impératif que les Etats-

Unis gardent à l'esprit la première leçon des Jeux olympiques de Tokyo, en restant confiants, plutôt que de traiter la Chine comme une grave menace.

La deuxième leçon de la compétition de médailles sino-américaine est que les deux pays devraient se concentrer sur leurs propres faiblesses et faire de leur mieux, plutôt que d'essayer de faire trébucher l'autre. La Chine s'est relativement bien comportée aux Jeux olympiques de cette année - en particulier à la lumière des performances décevantes largement perçues du pays aux Jeux de 2016 à Rio de Janeiro - grâce à un entraînement intense et à un travail acharné.

En revanche, les Etats-Unis ont généralement sous-performé à Tokyo, remportant nettement moins de médailles que prévu dans des domaines où ils sont traditionnellement dominants, tels que la natation et l'athlétisme. Un moment décisif a été le relais 4x100 mètres masculin, lorsque l'équipe américaine a perdu une avance significative - et une place en finale - après avoir échoué à passer le relais en douceur.

Les performances décevantes de l'équipe américaine pourraient refléter en partie le tumulte national des deux dernières années, en particulier les perturbations de la pratique causées par la pandémie de Covid-19. Et peut-être que les protestations sociales impliquant les Afro-Américains, qui constituent généralement la base des grandes équipes olympiques américaines, ont également joué un rôle.

La troisième leçon est peut-être la plus importante : apprendre et s'ouvrir sont la clé du succès de tous les pays. Ni la Chine ni les Etats-Unis ne sont parfaits. Les deux ont des institutions

sociales, économiques et politiques défectueuses et ont beaucoup à apprendre des meilleures pratiques de l'autre.

Le héros chinois plus grand que nature des Jeux olympiques de Tokyo était Su Bingtian. Bien que su n'ait remporté aucune médaille, il a battu le record asiatique du 100 mètres masculin lors des demi-finales, devenant le premier athlète chinois et le seul asiatique depuis 1932 à se qualifier pour la finale de l'épreuve (où il s'est classé sixième).

Un facteur majeur dans le succès de Su est que, contrairement à beaucoup de ses pairs chinois, Su a été entraîné par un entraîneur renommé des Etats-Unis - un leader mondial de l'athlétisme, en particulier dans les épreuves de sprint sur courte distance. L'entraîneur de Su a introduit de nouvelles idées et appliqué un nouveau cadre à son entraînement, l'aidant à devenir un coureur plus efficace.

Dans la compétition sino-américaine, les deux pays devraient suivre l'exemple de Su. La Chine peut continuer à apprendre des meilleures pratiques américaines dans divers domaines. De même, les Etats-Unis ne devraient pas considérer les succès économiques et sociaux de la Chine comme de la pure chance ou de la tricherie. Une ouverture à l'échange et une réelle envie d'apprendre aideraient les deux pays à mieux performer. Et en désamorçant les tensions bilatérales, cela rendrait la course moins féroce.

Par David Daokui Li

Ancien membre du comité de politique monétaire de la Banque populaire de Chine, directeur du Centre universitaire pour la pratique et la pensée économiques chinoises et professeur d'économie à l'Université Tsinghua

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

| | | | | | | |
|---------------------------------|---------------------------|--------------------------------|--------------------|-----------------------------|---------------------------|------------------------------|
| ESBROU- FE | CUBE PANSE- BÊTE | ÉCOLE LIBRE | PEU | GRECQUE MOT D'AUTEUR | MENLI | VERRES SOLIDA- IRES |
| DEUX POUR UN | | | | CONSEI- LLÈRE LITHIUM | | |
| | QUARTIER D'ASSOUAN | | | ARTICLE GRAFFITI | DRAME NIPPON SODIUM | |
| SACRÉ GARE | | | | | | USTENS- ILE DE CUISINE |
| CUBE | ARTICLE ESPAGNOL | POSSESSIF | | ESPACE DE TEMPS | | |
| | | PARTIE D'UNE TIGE | | SYMBOLE DE L'OR | EN OTAGE CHOISIE | |
| ADMINI- STRE | PRONOM CRU CLÛT | | INGUR- GITÉE | VIEILLE | | SIGNE D'HUMA- NITÉ |
| LETTRES DE MEKNÈS | | CANNE | | | | |
| | BOUT À BOUT ESCLAVE | | | PES CLOUS | ÊTRE EN NAGE | |
| LIQUIDA SITUÉE | | | AVIRON | | | DENSE |
| SACRÉ | | GRECQUE ARTICLE ESPAGNOL | | UN PEU D'ARGENT | CUBE | |
| VENTILE ANNONCE UNE SUITE | | | FIN DE VERBE | | VIGNOBLE | |
| | TIREUR | | | | | |

Solution mots flechés d'hier

| | | | | | | | | | | | |
|-------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ARTICLE | M | A | R | C | H | A | N | D | I | S | E |
| PANNEAU | P | A | N | N | E | A | U | E | L | A | N |
| ES | E | S | N | O | R | R | V | | | | |
| OR | O | R | A | S | P | I | C | S | H | E | |
| BASE | B | A | S | O | I | E | U | | | | |
| POUSSES | P | E | S | T | H | O | R | A | X | | |
| SCHIFF | S | T | R | O | U | F | I | O | N | I | |
| VU | V | U | B | A | R | O | G | M | | | |
| INDUBITABLE | I | N | D | U | B | I | T | A | B | L | E |
| OR | O | R | L | U | E | S | O | N | | | |
| OSSELET | O | S | S | E | L | E | T | I | N | U | |

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâidi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdolkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Journal Libération
Libération Maroc

المغرب
OJD
MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

| | | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| I | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | | | | |
| XI | | | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT.

- I. Nous les aimons.
- II. Clameur de joie. - Tombé de haut.
- III. Bling-bling (mot composé).
- IV. Affaire intime. - Une affaire d'État y comença. - Un peu d'eau dans l'océan.
- V. Belle marocaine. - La police de la RDA.
- VI. Coupent du monde.
- VII. Belles têtes blondes. - S'adresse au copain. - À moitié rôti.
- VIII. L'arme du judoka. - Suites de notes.
- IX. Gagnée sans rien faire. - Profite du gag.
- X. Or noir ? - Dans le pied, ce n'est pas le pied.
- XI. Possessif. - Ne se laisse pas faire.

VERTICALEMENT.

- 1. Nous les aimons.
- 2. En forme pour le Top 14. - Classe populaire.
- 3. Elles travaillent dans le tissu.
- 4. Marche sportive. - Difficulté. - Très à la mode.
- 5. L'œil de New-York. - Début pour un Slovaque. - N'enseigne que temporairement.
- 6. Le Cid en est un bel exemple.
- 7. Craç, boum, hue.
- 8. Travaille au sec. - Un peu plus de 3.
- 9. On le préfère gonflé à bloc. - De même. - Passablement beurré.
- 10. Peut remplacer l'institutrice. - Qui n'est pas au courant.
- 11. Bien appris. - Dépendante.

Solution mots croisés d'hier

| | | | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| I | C | O | M | P | R | O | M | E | T | T | R | E |
| II | A | S | S | A | I | | A | M | I | R | A | L |
| III | N | C | | T | O | C | C | A | T | A | | Y |
| IV | N | A | G | A | N | O | | C | R | I | E | S |
| V | I | R | A | Q | | O | R | I | E | N | T | E |
| VI | B | | N | U | C | L | E | E | | A | R | E |
| VII | A | C | T | E | E | | P | E | R | R | O | N |
| VIII | L | A | I | S | S | E | R | | O | D | I | N |
| IX | E | V | E | | S | O | I | F | S | | T | E |
| X | S | E | R | P | E | N | T | A | I | R | E | S |

Grilles de sudoku

| | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---------------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Facile | | | | | | | | | Moyen | | | | | | | | |
| 3 | 5 | 8 | | | 4 | | | 7 | | | 5 | 1 | 6 | | | | 3 |
| | 9 | | 7 | 8 | | 4 | | | | | 6 | 7 | 8 | | | | |
| | | 2 | 3 | | 6 | | | 8 | | | | | | | | | 6 |
| | | 6 | | | | | | 2 | 9 | | | | | | 5 | 1 | 2 |
| | | 4 | | | | | | 3 | | | | 5 | | | | | 9 |
| 1 | 7 | | | | | | | 8 | | | | 2 | 1 | 7 | | | |
| | 1 | | 6 | | 9 | 7 | | | | | | 5 | | | | 1 | 3 |
| | | 7 | | 4 | 3 | | | 1 | | | | | 9 | 5 | | | 8 |
| 4 | | | 1 | | | | | 2 | 5 | 6 | | | | 1 | 8 | 4 | |
| Difficile | | | | | | | | | Expert | | | | | | | | |
| 9 | | | | | 6 | 7 | | | | | | | 6 | 7 | | | |
| | | 5 | 3 | | 1 | | 8 | | | | | | | | 5 | 3 | |
| 8 | | | | | 5 | | | | | | | | 7 | 9 | 8 | | |
| 3 | 2 | | | | | | | 7 | | | | 3 | 6 | | 4 | 1 | |
| | 7 | | | | 3 | | | | 9 | | | | | | | | 5 |
| | 4 | | | | | | | 5 | 3 | | | | | 7 | 1 | | 3 |
| | | | | | 2 | | | | | | | | | 3 | 2 | | 8 |
| | 3 | | 6 | | | 4 | 8 | | | | | | | | | | 3 |
| | | 7 | 8 | | | | | | | | | | 1 | 7 | | | |

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

| | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---------------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Facile | | | | | | | | | Moyen | | | | | | | | |
| 5 | 3 | 4 | 1 | 8 | 6 | 9 | 7 | 2 | 8 | 1 | 6 | 4 | 7 | 5 | 2 | 3 | 9 |
| 6 | 9 | 7 | 5 | 2 | 4 | 1 | 3 | 8 | 3 | 7 | 9 | 2 | 6 | 1 | 4 | 8 | 5 |
| 2 | 8 | 1 | 3 | 9 | 7 | 5 | 6 | 4 | 4 | 2 | 5 | 9 | 8 | 3 | 7 | 6 | 1 |
| 8 | 1 | 3 | 4 | 7 | 5 | 6 | 2 | 9 | 7 | 6 | 2 | 5 | 4 | 9 | 3 | 1 | 8 |
| 7 | 6 | 2 | 9 | 1 | 8 | 3 | 4 | 5 | 1 | 5 | 8 | 7 | 3 | 2 | 9 | 4 | 6 |
| 9 | 4 | 5 | 2 | 6 | 3 | 8 | 1 | 7 | 9 | 4 | 3 | 6 | 1 | 8 | 5 | 7 | 2 |
| 4 | 2 | 9 | 6 | 5 | 1 | 7 | 8 | 3 | 6 | 9 | 1 | 3 | 5 | 4 | 8 | 2 | 7 |
| 3 | 7 | 6 | 8 | 4 | 9 | 2 | 5 | 1 | 2 | 8 | 4 | 1 | 9 | 7 | 6 | 5 | 3 |
| 1 | 5 | 8 | 7 | 3 | 2 | 4 | 9 | 6 | 5 | 3 | 7 | 8 | 2 | 6 | 1 | 9 | 4 |
| Difficile | | | | | | | | | Expert | | | | | | | | |
| 1 | 3 | 4 | 8 | 6 | 2 | 9 | 7 | 5 | 3 | 7 | 6 | 8 | 4 | 5 | 1 | 2 | 9 |
| 9 | 5 | 7 | 3 | 1 | 4 | 8 | 6 | 2 | 1 | 8 | 5 | 9 | 2 | 7 | 4 | 6 | 3 |
| 8 | 6 | 2 | 9 | 5 | 7 | 3 | 4 | 1 | 4 | 9 | 2 | 1 | 3 | 6 | 7 | 5 | 8 |
| 4 | 1 | 9 | 6 | 2 | 5 | 7 | 8 | 3 | 6 | 2 | 9 | 4 | 8 | 3 | 5 | 7 | 1 |
| 3 | 2 | 6 | 7 | 4 | 8 | 1 | 5 | 9 | 7 | 5 | 3 | 6 | 9 | 1 | 2 | 8 | 4 |
| 7 | 8 | 5 | 1 | 9 | 3 | 6 | 2 | 4 | 8 | 1 | 4 | 5 | 7 | 2 | 3 | 9 | 6 |
| 5 | 9 | 8 | 4 | 3 | 6 | 2 | 1 | 7 | 9 | 6 | 7 | 3 | 5 | 4 | 8 | 1 | 2 |
| 2 | 7 | 3 | 5 | 8 | 1 | 4 | 9 | 6 | 5 | 3 | 8 | 2 | 1 | 9 | 6 | 4 | 7 |
| 6 | 4 | 1 | 2 | 7 | 9 | 5 | 3 | 8 | 6 | 4 | 1 | 7 | 6 | 8 | 9 | 3 | 5 |

Economie

Le besoin en liquidité des banques à 81 MMDH en juillet

Le besoin en liquidité des banques s'est accentué à 81 milliards de dirhams (MMDH) en moyenne hebdomadaire en juillet 2021, contre 68,5 MMDH un mois auparavant, ressort-il de la revue mensuelle de la conjoncture économique, monétaire et financière de Bank Al-Maghrib (BAM).

La Banque centrale a ainsi injecté un montant total de 102 milliards, incluant 49,1 milliards à travers les avances à 7 jours, 24,7 milliards sous forme d'opérations de pension livrée et 28,1 milliards via les prêts garantis, fait savoir la Banque centrale.

Dans ces conditions, le taux interbancaire s'est établi à 1,5% en moyenne avec un volume moyen échangé de 3,7 milliards contre 5,5 milliards un mois auparavant, précise la même source.

Sur les autres marchés, les taux des bons du Trésor ont connu globalement une légère augmentation en juillet aussi bien sur le compartiment primaire que secondaire, rapporte la MAP.

Pour les taux de rémunération des dépôts à terme, ils ont enregistré en juin des hausses de 22 points de base à 2,35% pour ceux à 6 mois et de 21 points à 2,69% pour ceux à un an.

En ce qui concerne le taux minimum de la rémunération des comptes sur carnet, il a été fixé pour le deuxième semestre de l'année 2021 à 1,03%, en baisse de 24 points de base par rapport au semestre précédent.

Quant aux taux débiteurs, les résultats de l'enquête de Bank Al Maghrib auprès des banques relatifs au deuxième trimestre 2021 indiquent une baisse trimestrielle de 13 points de base du taux moyen global à 4,32%.

Par secteur institutionnel, les taux assortissant les prêts aux particuliers sont restés stables à 5,19%, avec notamment un accroissement de 14 points des taux appliqués aux crédits à la consommation et une baisse de 7 points de ceux des prêts à l'habitat. Quant aux taux appliqués aux prêts aux entreprises, ils ont reculé de 19 points, traduisant des baisses de 18 points pour les prêts aux grandes entreprises et de 6 points pour ceux aux TPME.

Les soldes mondiaux des transactions courantes augmentent sous l'effet de la pandémie

Les soldes mondiaux des transactions courantes (la somme des déficits et des excédents absolus de tous les pays) devraient encore augmenter en 2021, affirment Martin Kaufman et Daniel Leigh, deux économistes au Fonds monétaire international (FMI).

Dans un post de blog, le sous-directeur au département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation et le chef de division au département des études du FMI, ont toutefois estimé que cette tendance ne devrait pas durer.

Il faut dire que « les dernières prévisions des services du FMI indiquent que ces soldes diminueront dans les années à venir, à mesure que l'excédent de la Chine et le déficit des Etats-Unis baisseront, pour atteindre 2,5% du PIB mondial d'ici 2026 », ont-ils fait savoir de même source.

Dans leur analyse, les deux économistes ont cependant pris la peine de prévenir : la réduction des soldes pourrait être retardée si de grands pays déficitaires, comme les Etats-Unis, entreprennent une nouvelle expansion budgétaire.



Une tendance qui ne devrait pas durer



Elle le serait aussi si le rééquilibrage des finances publiques est plus rapide que prévu dans les pays dont les transactions courantes sont excédentaires, comme l'Allemagne, ont-ils poursuivi.

Par ailleurs, « une résurgence de la pandémie et un durcissement de la situation financière mondiale qui perturberaient les flux de capitaux vers les pays émergents et les pays en développement pourraient également exercer une influence sur les soldes », ont soutenu les experts du FMI.

Il est important de rappeler ici qu'en dépit du choc de la crise et en raison certainement de son impact mondial, les déficits et les excédents excessifs de transactions courantes n'ont globalement quasiment pas changé au cours de l'année écoulée. Ils représentaient environ 1,2% du PIB mondial, selon les deux économistes.

Comme ils le font en outre remarquer dans leur note publiée au début du mois d'août, « la plupart des facteurs de déséquilibre extérieur excessif sont antérieurs à la pandémie et comprennent des déséquilibres budgétaires ainsi que des distorsions

structurelles et de compétitivité ».

Citant leur dernier rapport sur le secteur extérieur, les deux économistes disent avoir constaté que la réaction mondiale à la pandémie a encore augmenté les soldes mondiaux des transactions courantes, qui sont passés de 2,8% du PIB mondial en 2019 à 3,2% du PIB en 2020.

« Ces soldes devraient encore se creuser pendant que la pandémie continue de sévir dans une grande partie du monde », ont-ils prévenu soulignant que sans la crise, les soldes mondiaux des transactions courantes auraient continué à diminuer.

S'il est vrai que les déficits et excédents extérieurs ne sont pas nécessairement préoccupants, les deux auteurs attirent cependant l'attention sur le fait que « des déséquilibres excessifs, supérieurs à ce que justifieraient les données fondamentales de l'économie et des politiques économiques appropriées, peuvent avoir des effets déstabilisants sur les pays en alimentant les tensions commerciales et en augmentant la probabilité d'ajustements perturbateurs des prix des actifs ».

Sur les fluctuations spectaculaires

des déficits et des excédents des transactions courantes observées au cours de l'année 2020, les experts du FMI les ont attribuées à quatre grandes tendances alimentées par la pandémie : diminution des voyages, effondrement de la demande de pétrole, explosion du commerce des produits médicaux et changement intervenu au niveau de la consommation des ménages.

Selon ces derniers, « tous ces facteurs ont contribué à une plus forte augmentation du déficit des transactions courantes dans certains pays, qui ont acheté plus qu'ils n'ont vendu, ou à un plus grand excédent de transactions courantes, quand ils ont vendu plus qu'ils n'ont acheté ».

Ce n'est pas tout. « En plus de ces facteurs externes, la pandémie a donné lieu à des emprunts publics massifs pour financer les soins de santé et procurer un soutien économique aux ménages et aux entreprises, ce qui a entraîné d'importantes conséquences inégales sur les balances commerciales », ont-ils souligné avant de proposer quelques solutions.

Alain Bouithy

Le taux de chômage en France se stabilise au deuxième trimestre

Le chômage a très légèrement baissé en France de -0,1 point au deuxième trimestre 2021, pour atteindre 8% de la population active (hors Mayotte), selon les chiffres publiés vendredi par l'Insee.

Le pays compte 2,4 millions de chômeurs, soit 16.000 personnes de moins sur le trimestre, entre fin mars 2021 et fin juin 2021. Sur un an, le taux de chômage, mesuré selon les normes du Bureau interna-

tional du travail (BIT), est en hausse de 0,8 point mais est "quasiment identique (-0,1 point) à son niveau de fin 2019, avant la crise sanitaire", indique l'institut de la statistique.

Sur le trimestre, le taux de chômage diminue pour les 15-24 ans (-0,8 point) et les 25-49 ans (-0,2 point) et augmente de 0,4 point pour les 50 ans et plus.

Par rapport à son niveau d'avant-crise (fin 2019), il est infé-

rieur pour les jeunes (-1,4 point) mais équivalent pour les personnes d'âge intermédiaire (-0,1 point) et les seniors (+0,1 point).

S'agissant du "halo autour du chômage", soit les personnes sans emploi qui en souhaitent un mais qui ne satisfont pas les autres critères du BIT pour être considérées comme chômeurs, l'Insee constate la même stabilité : cette situation concerne 2,0 millions de personnes,

soit 4,9% des 15-64 ans, un pourcentage identique au trimestre précédent.

Le taux de chômage de longue durée est lui aussi quasi stable : il concerne 0,7 million de chômeurs et s'établit à 2,4% de la population active (-0,1 point sur le trimestre), après avoir bondi de 0,4 point au trimestre précédent. Il se situe ainsi 0,2 point au-dessus de son niveau d'avant-crise (fin 2019).



Marsa Maroc améliore son chiffre d'affaires au premier semestre

Le chiffre d'affaires (CA) consolidé de Marsa Maroc s'est établi à 1,74 milliard de dirhams (MMDH) au terme du premier semestre 2021, en hausse de 20% par rapport à la même période une année auparavant.

Le trafic global traité par Marsa Maroc et ses filiales a atteint 23 millions de tonnes (MT), en progression de 22%, dont 4,2 MT réalisés par la filiale Tanger Alliance qui a démarré son activité le 1er janvier 2021, indique la société dans un communiqué. Ce niveau d'activité résulte d'une hausse de 16% du trafic conteneurisé à 542 KEVP (équivalent vingt pieds), dont 38 KEVP réalisés par Tanger Alliance, ajoutée la même source, notant que le trafic de conteneurs en transbordement réalisé par Tanger Alliance au S1-2021 s'élève à 363 KEVP.

En outre, le trafic de vrac et conventionnel a atteint un volume de 13,5 MT en retrait de 3,5%, justifié principalement par la baisse des trafics des céréales et du charbon.

Les investissements engagés par le Groupe durant les premiers six mois de l'année en cours s'élèvent à 125 millions de dirhams (MDH), tandis que l'endettement net s'est situé à 1,26 MMDH.

Le vignoble doukkali, un levier essentiel du développement rural

La culture de la vigne, une filière à fort potentiel de croissance, constitue un levier indéniable pour le développement rural dans la région des Doukkala qui comprend les provinces d'El Jadida et de Sidi Bennour.

La culture de la vigne occupe une place de choix dans la région des Doukkala et dans le vignoble national. La superficie réservée à cette culture représente 27% de la superficie nationale et participe à hauteur de 23% à la production nationale en raisin de table.

La superficie plantée en vigne s'élève à 13.267,6 Ha dont 32% dans la province d'El Jadida et 68% dans la province de Sidi Bennour. Le secteur viticole doukkali s'étend sur une

superficie de 12.855 ha englobant 10.000 exploitations dans la zone bour marginale des Doukkala et 161,6 Ha pour la zone irriguée, tandis que 251 Ha relèvent d'une société privée opérant dans l'industrie de transformation.

La superficie cultivée par la vigne est composée essentiellement (99%) de cépage "doukkali", le reste du vignoble de la région soit près de 1% compte des variétés italiennes et françaises importées.

La viticulture repose sur la technique de culture traditionnelle de la vigne mais aussi la production de cépages en serres.

La culture de la vigne assure actuellement une production d'environ 40.000 tonnes /an, commercialisée au niveau des marchés locaux et nationaux et le produit constitue une ressource financière non négligeable pour la population rurale dans la région de Doukkala.

La Direction régionale de l'agriculture de Casablanca-Settat œuvre pour appuyer et accompagner le secteur viticole doukkali en vue de le développer et de valoriser le potentiel viticole et le produit de terroir.

Abderrahmane Naili, directeur régional de l'agriculture de Casablanca-Settat, a indiqué dans une déclaration à la MAP que la DRA a développé un projet, dans le cadre du pilier II du Plan Maroc Vert pour sauvegarder et développer le cépage doukkali et valoriser le produit.

Ce projet, a-t-il dit, vise la mise à niveau du vignoble existant, le renouvellement et le rajeunissement des vergers de vignoble (4450 HA), l'amélioration de la productivité de 3



à 4 T/ha et par conséquent l'augmentation de la production de 40.000 à 50.000 T, soit une augmentation de 30%, l'amélioration des conditions de commercialisation et du chiffre d'affaires de 50%, ainsi que la création de 50.000 offres d'emploi supplémentaires.

Il a, de même, noté que le projet comprend également la création d'une unité de valorisation et d'un entrepôt pour la collecte, le stockage et la valorisation du produit du raisin doukkali à travers l'accompagnement des producteurs en facilitant leur organisation dans le cadre de coopératives et d'un groupement d'intérêt économique afin de développer cette chaîne de production et réduire les problèmes de commercialisation du produit et la domination des intermédiaires.

Il a ajouté que les producteurs

ont été organisés dans le cadre de 15 coopératives et groupements d'intérêt économique, avec un appui technique et la mise à disposition de matériel agricole pour développer la filière.

Dans une déclaration similaire, Nabil Riteb, producteur de la région de Boulaouane, réputée pour sa production de raisin, a mis en avant les qualités du raisin de la région des Doukkala qui offre un goût assez particulier et ses grappes sont très appréciées des consommateurs.

Il a toutefois relevé que les conditions climatiques défavorables (chergui et propagation de certaines maladies), ont eu relativement un impact sur le secteur des raisins sur fond d'épisodes de sécheresse que la région des Doukkala a connus au cours des dernières années.

Il a, dans ce sens, appelé les res-

ponsables du secteur à prendre des mesures urgentes pour promouvoir la filière du cépage doukkali notamment le rajeunissement des vergers, et la recherche de solutions alternatives pour la commercialisation, d'autant plus que les producteurs subissent chaque année des pertes financières en raison de l'accumulation du produit et de la moisissure et des pratiques de monopole des intermédiaires.

Il convient de noter que le raisin des Doukkala qui a des vertus nutritionnelles bénéfiques pour la santé, est cultivé dans de nombreuses régions, notamment Boulaouane, Oued Frej, Bni Hilal, Oulad Amrane, Aounate et Zemamma.

Le raisin doukkali a été récompensé au Salon international de l'agriculture en 2014 (SIAM) du Label "I.G" Indication Géographique.

La superficie réservée à la culture de la vigne participe à hauteur de 23% à la production nationale en raisin de table

Le Centre du commerce solidaire à Ouarzazate, un espace modèle pour la commercialisation des produits du terroir

Le Centre du commerce solidaire à Ouarzazate est considéré comme un espace modèle pour la commercialisation des produits du terroir confectionnés par les coopératives féminines de la région de Drâa-Tafilalet.

Premier de son genre au niveau de cette région, le Centre du commerce solidaire permet à ces coopératives d'exposer différents produits du terroir et d'artisanat, ainsi que de les vendre aussi bien à des

consommateurs qu'à des commerçants, rapporte la MAP.

Cet espace accueille plus de 40 coopératives issues des cinq provinces de la région (Errachidia, Tinghir, Midelt, Ouarzazate et Zagora) qui y exposent plusieurs produits, dont le miel, les dattes, les fruits secs, des cosmétiques bio, des meubles, des bijoux, ainsi que des articles en bois.

Ce Centre a été créé en 2006 à l'initiative de la Fondation Mohammed VI

pour la solidarité au profit des coopératives nationales, dans le but de les accompagner en matière d'autonomisation économique.

Mise à niveau en 2018, cette structure de 910 m2 compte avec 8 magasins dédiés à la vente des produits, 4 ateliers, 1 pavillon et des espaces administratifs.

Hassania Kanoubi, présidente de l'Association Rosa pour le développement de la femme rurale, chargée de la

gestion du Centre, a souligné que cet espace a permis aux coopératives actives au niveau de la province de Ouarzazate et de la région de Drâa-Tafilalet de commercialiser leurs produits dans de bonnes conditions.

Elle a ajouté, dans une déclaration à la MAP, que le Centre du commerce solidaire accueille plus de 40 coopératives dont les produits répondent aux conditions et critères sanitaires requis pour bé-

néficier des espaces de cette structure.

Mme Kanoubi a fait observer que le Centre commercialise actuellement différents produits du terroir dont regorge la région de Drâa-Tafilalet, rappelant qu'il est ouvert aux visiteurs marocains et aux touristes étrangers.

Elle a noté que les produits commercialisés dans le Centre du commerce solidaire de Ouarzazate sont d'une grande qualité.

Art & culture

Un appel à idées pour rétablir le lien historique entre le square Mohamed Abdou et le Parc de la Ligue arabe

A Casablanca, près de 2km et un boulevard, Zerktouni en l'occurrence, séparent le square Mohamed Abdou du Parc de la Ligue arabe. Si l'on ajoute à cela, l'usure du temps, peu de gens sont de nos jours au courant du lien fort et historique qui unit ces deux endroits mythiques de la capitale économique. Par le passé, le square faisait partie intégrante du parc. Mais ça c'était avant. Avant l'urbanisation galopante et des infrastructures dont l'harmonie avec l'histoire de Casablanca n'a jamais été une priorité pour les aménageurs de la ville.

Mais ce constat n'est pas une fatalité. La flamme peut encore être ravivée. C'est d'ailleurs l'objectif de l'exposition «Plus qu'un lien...». Lancée par l'Institut français de Casablanca en partenariat avec l'École d'architecture et de paysage de Casablanca (EAC) et l'Association de l'Espace Mohamed Abdou, l'exposition entend surfer sur la récente ouverture du Parc de la Ligue arabe, après sa rénovation, afin de "promouvoir le principe d'une passerelle piétonne enjambant le boulevard Zerktouni qui soit aussi une nouvelle façon de traverser offrant une transition élégante entre le square

Mohamed Abdou et le Parc de la Ligue arabe" souligne l'Institut français de Casablanca.

Le rétablissement de cette connexion urbaine passera par un appel à idées. Concrètement, le processus consiste à inviter les participants "à proposer un franchissement au-dessus du boulevard, en favorisant la qualité urbaine et la circulation pour les piétons et les cyclistes", précise l'Institut français. Selon ce dernier, les projets qui taperont dans l'œil du Jury, jouiront d'une valorisation et d'une large couverture médiatique. Même si on doute que ce soit l'objectif premier

des participants.

Il s'agit avant tout de redonner au square Mohamed Abdou ses lettres de noblesse. On ne va pas se raconter d'histoire, ce n'est pas le Louvre non plus, mais reconstituer le grand parc d'antan n'est pas une mauvaise idée. Car dès le plan de Henri Prost de 1917, "il apparaît dans la composition de ce qui s'appelle alors le «Grand Parc». Celui-ci est implanté sur le tracé de l'Oued Bouskoura, menant ainsi du centre de Casablanca vers le quartier Palmerie par une continuité végétale de grande qualité pour les habitants", indique l'Institut français.



En Martinique, la radio diffuse les avis d'obsèques



"C'est une hécatombe", s'écrie Francine-Julie Jean-Gilles, l'animatrice de la radio RCI (Radio Caraïbes International) à Fort-de-France, dans l'île française de la Martinique : elle vient enfin de terminer, au bout de 55 minutes, la lecture à l'antenne des avis d'obsèques, une tradition antillaise qui s'apparente désormais à "un baromètre" de l'épidémie de Covid-19.

"Nous avons le regret de vous faire part des déces de..." : D'une voix grave, Francine-Julie, dite "Julie" pour la radio, énumère, sur fond de musique de violons, les noms des défunts. D'abord ceux des femmes, puis des hommes.

Ensuite, elle détaille leur âge, les lieux des obsèques, des veillées, les familles endeuillées et les volontés du défunt. Dans ses mains aux ongles violets, le paquet de feuilles semble ne jamais se réduire.

Depuis quelques jours, Julie voit même cette liste s'allonger : "D'habitude, on a au maximum 30-35 avis. Là aujourd'hui j'en avais 69, et deux autres sont arrivés entre-temps" en pleine émission, explique-t-elle, dans le studio de la radio privée, la première en termes d'audience dans les Antilles françaises où l'épidémie flambe.

"On a dû s'arrêter, parce qu'il y en a toujours d'autres qui arrivent", raconte-t-elle. L'émission, qui dure habituellement une demi-heure environ, a été rallongée. Tant pis

pour l'allocation lundi du président Emmanuel Macron sur l'Afghanistan, les avis d'obsèques sont une "priorité".

Cette litanie devenue "quotidienne" amène "à réfléchir, à se dire qu'il y a une réalité à prendre en considération", analyse l'animatrice, qui a appris le matin la mort de sa tante du Covid-19 aux urgences du Centre hospitalier universitaire.

Elle veut croire que "tout le monde, à travers ces avis, se rend compte de la situation de façon plus criante". "Je ne dis pas que tous les déces sont liés au Covid, mais on pense qu'il y en a quand même beaucoup".

Le nombre des avis "a augmenté d'un coup, c'est passé de 20 à 40, et de 40 à 60, et de 60 à un peu plus, c'est perturbant", renchérit Serge Battet, le directeur d'antenne de RCI, qui voit dans ce programme "un baromètre du nombre de morts" en Martinique.

L'émission, qui existe depuis la naissance de la radio il y a 60 ans, est très suivie, avec plus de 110.000 auditeurs à 6h30, soit presque un tiers des habitants de cette île d'environ 370.000 habitants. Elle est également diffusée à 13h30 et le soir.

Les avis d'obsèques sont commandés par les pompes funèbres, à la demande des familles, qui peuvent choisir un ou plusieurs passages.

Une radio concurrente, Martinique La 1ère (publique), diffuse un programme similaire.

Le "père du Sudoku" est mort

Maki Kaji, l'homme qui a popularisé le Sudoku en lui donnant son nom japonais dans les années 80, est mort à l'âge de 69 ans, a annoncé sa maison d'édition.

"Kaji-san, connu comme l'homme qui a donné son nom au Sudoku, était aimé par les amateurs de puzzles du monde entier", peut-on lire sur le site de la maison d'éditions Nikoli, qu'il a fondée. Il est mort le 10 août d'un cancer des voies biliaires, peut-on lire dans le communiqué.

Le concept originel du jeu, le Carré latin, a été inventé au XVIII^{ème} siècle, en Europe, par un mathématicien suisse, Leonhard Euler. Sa version moderne, différente en raison de sa subdivision en neuf carrés de neuf cases, a été découverte au début des années 80 dans un magazine

américain par Maki Kaji, qui l'a alors importée au Japon.

Trouver un nouveau puzzle est "comme trouver un trésor", avait déclaré M. Maki à la BBC en 2007. C'est lui qui lui a donné son nom japonais Sudoku, contraction de la phrase "les chiffres doivent être seuls", dont les deux caractères chinois peuvent être traduits par "nombres solitaires".

Le jeu s'est répandu de par le monde lorsque Wayne Gould, un juge retraité de Hong-Kong, amateur de jeux de patience, a décidé en 1997, après avoir découvert le Sudoku au Japon, d'écrire un programme informatique générant des grilles de Sudoku.

Le joueur de Sudoku doit compléter une grille de 9 sur 9 (81 cases) avec des chiffres allant de 1 à 9 de telle manière qu'aucun n'apparaisse deux fois dans la même ligne, dans la même colonne ou le même sous-carré.

Bouillon

de culture

Architecture



La ville de Copenhague, capitale danoise, a été officiellement désignée Capitale mondiale de l'architecture pour 2023 par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), sur recommandation de l'Assemblée générale de l'Union internationale des architectes (UIA), a annoncé l'Unesco sur son site Internet. L'octroi de ce titre de capitale mondiale de l'architecture à cette ville iconique d'Europe s'inscrit dans le cadre du partenariat établi entre l'Unesco et l'UIA depuis 2018.

Cette distinction vise à "mettre en valeur notamment le rôle de l'architecture, de l'urbanisme et de la culture dans l'élaboration d'une identité". Tous les trois ans, la ville gratifiée de ce titre devient un forum mondial à la pointe des discussions urbanistiques et architecturales du moment. Avec son titre de "capitale mondiale de l'architecture" pour 2023, Copenhague accueillera une série d'événements et de programmes majeurs sur l'architecture et l'aménagement urbain devant contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable des Nations unies.



Ainsi, recréer le lien entre le square Mohamed Abdou et le Parc de la Ligue arabe passera d'abord par des aménagements pour piétons. Ensuite, ce sera au tour de l'art de rentrer dans la danse, à travers le projet d'un premier labo public.

Concrètement, une résidence artistique de recherche et de création autour du square Mohamed Abdou est envisagée, via, encore une fois, un appel à projet, axé sur les arts visuels. "Elle se déroulera in situ et en deux étapes : cinq

jours d'immersion et d'écriture d'un projet puis, pour les projets sélectionnés, quinze jours de création, de mise en œuvre et d'installation", révèle l'Institut français. Puis de conclure : "Cette manifestation est une occasion de soutenir et d'accompagner la création artistique au Maroc, d'encourager les pratiques artistiques innovantes et de soutenir l'innovation dans les formes de médiation autour des œuvres artistiques, notamment envers le milieu scolaire".

C.C



Bob Dylan poursuivi pour agression sexuelle



Bob Dylan est poursuivi devant un tribunal de New York par une femme qui affirme que le chanteur l'a agressée sexuellement il y a près de 60 ans, quand elle était âgée de 12 ans. La plainte déposée vendredi affirme que Bob Dylan a agressé la plaignante, dont seules les initiales J.C. sont mentionnées, sur une période de six semaines entre avril et mai 1965.

Le chanteur "a abusé de son statut de musicien pour fournir de l'alcool et des drogues à J.C., et pour l'agresser sexuellement à plusieurs reprises", soutient la plainte qui accuse également Bob Dylan d'avoir physiquement menacé la jeune fille. Le montant des dommages-intérêts réclamés n'y sont pas précisés.

Certaines des agressions présumées auraient eu lieu dans l'appartement que Bob Dylan possède à New York, dans le célèbre Chelsea Hotel, selon la plainte. Dans un communiqué, son porte-parole a déclaré que "l'accusation vieille de 56 ans est fautive et sera vivement combattue".

La plaignante affirme que Dylan lui a causé "de graves dégâts psychologiques et un

traumatisme émotionnel". La plainte a été déposée un jour avant la date limite prévue par une loi de l'Etat de New York qui permet aux victimes d'abus sexuels de poursuivre leurs agresseurs présumés, quelle que soit la date à laquelle l'acte aurait été commis.

La semaine dernière, une plaignante dans l'affaire impliquant le défunt financier Jeffrey Epstein a utilisé cette loi pour déposer plainte contre le prince Andrew, deuxième fils de la reine Elizabeth II, pour agression sexuelle présumée.

Lauréat du prix Nobel de littérature en 2016 pour "avoir créé de nouvelles expressions poétiques dans la grande tradition américaine de la chanson", Bob Dylan est considéré comme le plus grand chanteur-compositeur de tous les temps. Parmi ses plus célèbres chansons figurent "Blowin' in the Wind", "The Times They Are A-Changin'", ou encore "Like A Rolling Stone".

L'artiste de 80 ans est arrivé sur le devant de la scène folk à New York au début des années 60 et a vendu plus de 125 millions d'albums à travers le monde.



Kaboul reprend lentement vie *Biden ne regrette pas le retrait américain*



La vie reprenait lentement ses droits mardi à Kaboul sous le nouveau régime taliban, même si les habitants, apeurés, restaient sur leurs gardes, pendant qu'à Washington le président Joe Biden défendait résolument le retrait des troupes américaines.

Les magasins avaient rouvert dans la capitale afghane, le trafic automobile avait repris et les gens sortaient de nouveau dans les rues, où des policiers faisaient la circulation, les talibans eux tenant des postes de contrôle. Peu de femmes osaient toutefois se risquer dehors.

Mais des signes montraient aussi que la vie ne serait plus celle d'hier. Les hommes ont troqué leurs vêtements occidentaux pour le shalwar kameez, l'ample habit traditionnel afghan et la télévision d'Etat diffusait désormais essentiellement des programmes islamiques.

Depuis qu'ils sont entrés à Kaboul dimanche, après une fulgurante offensive qui en à peine dix jours leur a permis de prendre le contrôle de quasiment tout le pays, et qu'ils ont investi le palais présidentiel, déserté par le président Ashraf Ghani, en fuite à

l'étranger, les talibans ont multiplié les gestes d'apaisement à l'égard de la population.

Mardi, ils ont annoncé une "amnistie générale" pour tous les fonctionnaires d'Etat, appelant chacun à reprendre ses "habitudes de vie en pleine confiance".

Mais pour nombre d'Afghans, la confiance sera dure à gagner. Du temps où ils étaient au pouvoir (1996-2001), les talibans avaient imposé une version ultrarigoureuse de la loi islamique. Les femmes ne pouvaient ni travailler ni étudier, et voleurs et meurtriers encouraient de terribles châtiments.

"Les gens ont peur de l'inconnu", a confié mardi à l'AFP un commerçant de la capitale. "Les talibans patrouillent la ville en petits convois. Ils n'importent personne, mais bien sûr les gens ont peur".

Malgré les assurances des talibans, certaines informations semblaient suggérer qu'ils continuaient à rechercher des responsables gouvernementaux, un témoin racontant que des hommes à eux étaient entrés dans la maison d'un de ces officiels pour l'emmener de force.

Quelques heures plus tôt, le

président Biden avait défendu bec et ongles la décision de retirer les troupes américaines du pays, malgré les scènes de détresse lundi à l'aéroport de Kaboul, où des milliers de personnes ont tenté de fuir le pays.

"Je suis profondément attristé par la situation, mais je ne regrette pas" la décision de retirer les forces américaines d'Afghanistan, où elles étaient entrées 20 ans plus tôt pour chasser les talibans du pouvoir, a déclaré M. Biden dans une adresse à la nation très attendue.

Cible de vives critiques, aux Etats-Unis comme à l'étranger, après être resté muet tout au long d'un week-end, il a répété que la mission de Washington n'avait jamais été de bâtir une nation démocratique dans un pays instable, mais "d'empêcher une attaque terroriste sur le sol américain".

Les Etats-Unis étaient intervenus en Afghanistan en 2001 en raison du refus des talibans de livrer le chef d'Al-Qaïda, Oussama Ben Laden, dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001.

"Les forces américaines ne peuvent pas, et ne devraient pas, mener une guerre et mourir d'une guerre que les forces afghanes

n'ont pas la volonté de combattre pour eux-mêmes", a continué M. Biden, concédant toutefois que l'effondrement du gouvernement afghan avait été plus rapide "que nous ne l'avions prévu".

Les talibans sont entrés dimanche dans Kaboul sans faire couler le sang. Mais leur triomphe a déclenché des scènes de panique monstre à l'aéroport de Kaboul. Une marée humaine s'est précipitée lundi vers ce qui est la seule porte de sortie de l'Afghanistan.

Des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux ont montré plus tôt des scènes de totale anarchie, comme ces centaines de personnes courant au côté d'un avion de transport militaire américain qui roule pour aller se mettre en position de décollage, pendant que certaines tentent follement de s'accrocher à ses flancs ou à ses roues.

Un cliché, dont le Pentagone n'a pas démenti la véracité, montrait 640 Afghans entassés dans un avion cargo C-17 de l'US Air Force, dont certains ont grimpé à bord à la dernière minute alors que la rampe d'accès n'était plus qu'à moitié ouverte.

Washington a envoyé 6.000

militaires pour sécuriser l'aéroport et faire partir quelque 30.000 Américains et civils afghans ayant coopéré avec les Etats-Unis qui craignent pour leur vie.

De Madrid à La Haye, en passant par Paris, Bucarest, Londres, plusieurs autres pays s'activent aussi toujours aussi mardi pour rapatrier leurs ressortissants.

Un premier vol d'évacuation en provenance de Kaboul avec à bord des ressortissants français est arrivé dans la nuit à Abou Dhabi, a annoncé la ministre des Armées, Florence Parly.

M. Biden a menacé les talibans d'une réponse militaire "rapide et puissante" s'ils venaient à perturber les opérations d'évacuation en cours.

Les Etats-Unis pourraient reconnaître un futur gouvernement taliban, à condition qu'il "préserve les droits fondamentaux de son peuple (...) y compris de la moitié de sa population - ses femmes et ses filles" et, qu'il "n'offre pas de refuge aux terroristes", a indiqué à la presse le porte-parole du département d'Etat, Ned Price.

La Chine a été le premier pays à dire lundi vouloir entretenir des "relations amicales" avec les talibans. La Russie et l'Iran ont aussi fait des gestes d'ouverture.

Washington, qui déplore 2.500 morts et une facture de plus de 2.000 milliards de dollars, et dont l'image en ressort profondément écornée, a essuyé de nombreuses critiques de ses alliés européens.

Le ministre britannique de la Défense, Ben Wallace, a dénoncé un "échec de la communauté internationale", et la chancelière allemande, Angela Merkel, a conclu que tout "n'a pas été réalisé comme nous l'avions prévu".

Le président français, Emmanuel Macron, a estimé que l'Afghanistan ne devait "pas redevenir le sanctuaire du terrorisme qu'il a été" et appelé à "une réponse (internationale) responsable et unie".

Mais pour nombre d'analystes, même si les talibans devraient opter pour une plus grande prudence dans leurs relations avec Al-Qaïda, ces deux groupes restent intimement liés.

"Ce qui se passe en Afghanistan est une victoire claire et retentissante pour Al-Qaïda", a affirmé sans détour Colin Clarke, directeur de recherche du Soufan Center, pour qui Al-Qaïda pourrait en profiter pour attirer des recrues et créer une nouvelle dynamique.

Pfizer pousse aux Etats-Unis pour l'autorisation d'une 3^{ème} dose de son vaccin

L'alliance Pfizer/BioNTech a plaidé lundi auprès des autorités sanitaires américaines en faveur d'une autorisation future d'une troisième dose pour tous de son vaccin contre la Covid-19, en leur soumettant des résultats préliminaires encourageants.

"Les données que nous avons vues jusqu'à présent suggèrent qu'une troisième dose de notre vaccin déclenche des niveaux d'anticorps qui excèdent significativement ceux constatés après les deux doses initialement prévues", a déclaré Albert Bourla, le PDG de Pfizer, cité dans un communiqué.

Les deux entreprises ont donc "soumis des données de phase 1 (d'essais cliniques, NDLR) à l'Agence américaine des médicaments (FDA) afin d'étayer l'évaluation d'une troisième dose, ou dose de rappel, du vaccin contre la Covid-19 pour une homologation future", ont-elles déclaré dans ce communiqué.

Ces résultats seront également soumis à l'Agence européenne des médicaments (EMA) et d'autres autorités de régulation "dans les semaines qui viennent", ont-elles précisé.

Pfizer avait déjà communiqué sur ces résultats, qui portent sur la souche initiale du virus mais aussi sur les variants Beta et Delta, ce dernier étant à l'origine d'une forte résurgence de l'épidémie partout dans le monde.

Cette dose de rappel, donnée entre 6 et 12 mois après les deux premières injections, "pourrait aider à réduire les taux d'infections et de maladie chez les personnes préalablement vaccinées, et à



mieux contrôler la propagation de variants du virus", a estimé Ugur Sahin, le patron de BioNTech.

"Des résultats de phase 3 sont attendus rapidement et seront soumis à la FDA, l'EMA et d'autres autorités de régulation dans le monde", a précisé le communiqué.

Quelques études préliminaires, ainsi que des observations réalisées en Israël, ont récemment

soulevé des inquiétudes sur une efficacité diminuée du vaccin de Pfizer contre l'infection face au variant Delta, même si la protection contre les cas graves de la maladie reste très bonne.

Malgré cela, le vaccin n'a "pas encore" besoin d'être adapté aux nouveaux variants en circulation, a réaffirmé début août Ugur Sahin, préconisant plutôt cette troisième dose.

Les Etats-Unis ont autorisé la semaine dernière une dose supplémentaire de vaccin à ARN messager (Pfizer ou Moderna) pour certaines personnes immunodéprimées, malgré les appels de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à repousser les opérations de rappel pour tenter de remédier aux inégalités vaccinales béantes entre pays riches et pays pauvres.

Et d'autres catégories de la po-

pulation américaine pourraient suivre dans un avenir proche.

Un comité consultatif des Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), principale agence fédérale de santé publique américaine, doit se réunir fin août pour discuter du bénéfice d'une dose additionnelle pour les adultes au-dessus de 65 ans, les résidents de maisons de retraite et les professionnels de santé.

Le confinement est de retour en Nouvelle-Zélande



La Première ministre néo-zélandaise, Jacinda Ardern, a décrété mardi un confinement de trois jours de

l'ensemble de l'archipel après la découverte d'un cas d'origine locale de contamination au coronavirus.

Mme Ardern a affirmé que la Nouvelle-Zélande, qui n'avait enregistré aucune contamination au sein de la population depuis six mois, ne pouvait pas prendre de risques avec le variant Delta, beaucoup plus contagieux, qui "change la donne".

"Nous avons vu ce qui peut se passer ailleurs si nous ne parvenons pas à maîtriser la situation. Nous n'avons qu'une seule chance", a déclaré Mme Ardern lors d'une allocution télévisée.

La cheffe du gouvernement a évoqué les difficultés rencontrées par l'Australie, qui, depuis mi-juin, peine à contenir un regain épidémique lié au variant Delta, pour justifier cette décision "rapide et brutale", décidée après qu'un homme de 58 ans a été

testé positif à Auckland.

"Il vaut mieux être prudent et commencer par des (mesures) fortes puis les lever dès que possible plutôt que de commencer doucement et de rester dans cette phase (de confinement) pendant beaucoup, beaucoup plus longtemps", a-t-elle déclaré.

Les annonces prévoient que la Nouvelle-Zélande soit confinée trois jours à partir de mardi soir. De leur côté, Auckland et la région avoisinante de Coromandel le seront durant une semaine.

Les autorités ont affirmé avoir décidé de frapper fort notamment car le cas enregistré à Auckland serait sans lien avec un voyageur en provenance de l'étranger ou avec un centre de quarantaine.

L'archipel a été salué à l'étranger pour sa gestion efficace de l'épidémie de Covid-19 qui, jusqu'à présent, n'a fait que 26 morts pour une population de cinq millions d'habitants.

Aucun confinement national n'a été décrété depuis plus d'un an et la vie quotidienne avait presque repris son cours normal.

La campagne de vaccination peine cependant à se déployer, avec jusqu'à présent environ 20% de la population entièrement vaccinée.

Mme Ardern a déclaré qu'il faut désormais considérer que le variant Delta est présent sur le territoire, même si les résultats des tests de laboratoire ne pourront pas le confirmer avant mercredi.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 29/2021/BP/PAZ

Le 10 septembre 2021 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : * Location des engins pour ouverture et aménagement des pistes, Province d'Azilal
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt Cinq mille dirhams, 00 Cts (25.000,00 DH).
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent

Trente-Cinq Mille Sept Cent Soixante Dirhams, 00 Cts (935 760,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
=> Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
=> Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal => Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;
=> Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. N°7220 /PA

ESPACE
FINANCE SARL
CABINET D'AUDIT ET
D'EXPERTISE
COMPTABLE

204, BD Emile Zola Rce Al Karam Bureau N°2
Belvédère Casablanca
Tél. :022 40 06 92/91
Fax : 022 40 05 43

AVIS DE
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/07/2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Dénomination : METRO-LOPE AUTOMOBILE SARL
- Objet : MARCHAND DE VOITURES AUTOMOBILES ET VEHICULES INDUSTRIELS
- Siège Sociale : Kénitra, 54 BLOC C, AL MAGHREB AL ARABI
- Capital Social : Est fixé à la somme de cent mille dirhams (100.000,00 dhs) divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune et sont attribués à :
• Mr TOUIL Reda :

500 parts sociales
• Mme Ghita BOUAZZA : 500 parts sociales
- Durée : 99 année à compter du jour de la constitution définitive.
- Gérance : La société est

gérée et administrée pour une durée indéterminée par Mr TOUIL Reda.
- Année Sociale : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

- Registre de commerce :
Dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère Instance de Kénitra le 09/08/2021 sous n°87925 (RC N°61801).
N°7221 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 28/2021

Le 14/09/2021 à 10 h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipeement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE BATIMENTS ADMINISTRATIFS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA . LOT UNIQUE .PROVINCE DE TAZA.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Equipeement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
(16 000,00) Seize Mille Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : **(1 087 002,00 dhs) Un Million Quatre Vingt Sept Mille Deux Dirhams**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique :

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

| Secteur | Qualification | Classe |
|---------|---------------|--------|
| A | A.5 | 4 |

Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de consultation

N°7222 /PA

إعلان بإيداع

ينبغي رئيس جماعة الدشيرة الجهادية الى علم العموم ان مشروع تصميم التهيئة القطاعي لشمال المطار العسكري ومنطقة سيدي فارس-المريس وضابطته قد تم إيداعها بمقر جماعة الدشيرة الجهادية المتواجد بشارع مجد الخامس امام شركة فانتازيا وذلك خلال فترة، مدتها شهرا واحدا تبتدئ من 2021/08/30 وتنتهي في : 2021 /09/30.

وان ملفا وسجلا سيوضعان لهذا الغرض في متناول العموم قصد إدراج ملاحظاتهم وذلك بنفس المقر وأثناء أوقات العمل الرسمية.

N°7241 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 23/2021/BP/PAZ

Le Président du Conseil Provincial d'Azilal annonce aux publiques que l'appel d'offres sur offres de prix pour :

- Creusement d'un forage d'exploitation au douar Iferden à la CT Agoudi N'lkheir, province d'Azilal
- Creusement d'un forage d'exploitation au douar Tighighite Tazroualte Ait Mouh oubrahim à la CT Zaouite Ahnsal, province d'Azilal
- Creusement d'un forage d'exploitation au douar Ait Aamer à la CT Ait M'hamed, province d'Azilal

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :
Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

| SECTEUR | QUALIFICATIONS EXIGÉES | CLASSE |
|---------|------------------------|--------|
| II | II2 | 5 |

N°7225 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 24/2021/BP/PAZ

Le Président du Conseil Provincial d'Azilal annonce aux publics que l'appel d'offres sur offres de prix pour :

- Creusement d'un forage d'exploitation aux douars Bateli, Askmoud et Agerd Nouaja à la CT Anergui, province d'Azilal
- Creusement d'un forage d'exploitation au Quartier Administratif à la CT Tilouguite, province d'Azilal
- Creusement d'un forage d'exploitation au douar ait yahya 63 à la CT Beni Ayyat, province d'Azilal

Est rectifié comme suit :

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :
Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

| SECTEUR | QUALIFICATIONS EXIGÉES | CLASSE |
|---------|------------------------|--------|
| H | II2 | 5 |

N°7224 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 25/2021/BP/PAZ

Le 13 Septembre 2021 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

- Achèvement Adduction en eau potable des douars : Assamer, Tamenayte, Akhadach, Tidoua et taahbite à la CT Agoudi N'lkheir, province d'Azilal.
- Adduction en eau potable des douars bernate, Tazzeite, Ait Aamer, tibrguante et amezraye à la CT Ait M'hamed, province d'Azilal.
- Adduction en eau potable des douars Imitek, Tamzoukte, tassa et Tamguante à la CT Tama Noumercid, province d'Azilal.
- Adduction en eau potable des douars Ououmdante, Talmoudaate et Tamaloute à la CT Tabant, province d'Azilal.
- Adduction en eau potable des douars Tighighite, tazroufte (ait ben moha oubrahim), ouaouhghite et Tilfouina à la CT Zaouite Ahnsal, province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quatre-vingt-dix Mille Dirhams, 00 Cts (90 000,00 Dh).**

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois Million sept cent trente-quatre Mille Cent quatre-vingt-quatre dirhams 00 centimes (3 734 184,00Dh)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :
Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

| SECTEUR | QUALIFICATIONS EXIGÉES | CLASSE |
|---------|------------------------|--------|
| C | C1 | 4 |

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N°7223 /PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime,
du Développement
Territoriale et
des Eaux et Forêts
Direction Provinciale de
l'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°08/2021
(RÉSERVÉ AUX
PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES
NATIONALES)

Le Mercredi 14 Septembre 2021 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour objet :

Achat de matériels Informatiques et logiciels destinés à la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal, et il peut être également téléchargé à partir du Portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille dirhams (5 000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent vingt-huit mille trois cent soixante dirhams (228 360,00 dhs).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés Publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N°7226/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
SG/D.E./S.M.
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 09/CA/INDH/2021

Le 09/09/2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Equipement de la Province de Settat, sis au Quartier Administratif, Avenue Hassan II Settat, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour :

LA CONCEPTION ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 24 UNITES PRESCOLAIRES-PROVINCE DE SETTAT-

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Division d'Equipement de la Province de Settat service des marchés, (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics :

www.marchéspublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de quatre millions huit cent mille DH (4.800.000 DH HT).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes

aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureaux des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat);

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Il est prévu une visite des lieux le : 26/08/2021 à 11 heures.

Lieu de rencontre :
Siège Province de Settat
L'admission des architectes est conditionnée par la présence personnelle à la visite des lieux.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de la consultation architecturale

N°7227/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime,
du Développement
Rural et des Eaux et Forêts
AVIS DE CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° CA 04 /DRAO/2021

Le 14/09/2021 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE relatif aux ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA HALLE TECHNOLOGIQUE DU CENTRE D'INNOVATION AGROALIMENTAIRE SIS A L'AGROPOLE DE BERKANE, PROVINCE DE BERKANE RELEVANT DE LA DRA DE l'Oriental Oujda en lot unique.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état www.marchespublics.gov.ma.

-le budget prévisionnel maximum hors taxe pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Quatre million Cinq Cent Mille dirhams (4 500 000,00 DHS dirhams) HT

- le contenu, ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100-101 et 102 du décret n° 02-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.

- Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de Consultation.

N°7228/PA

ETUDE DE MAITRE Khalil MOUTTAHID
NOTAIRE à Oujda
BD Mohammed V IMM Baraka 1er Etage n°6.
«LA SOCEITE FOURAH IMMOBILIER» S.A.R.L.
Capital social:
Douze Mille Dirhams (12.000,00 DH) Siège Social: Oujda, 94 Rue Ourika lot Moquef Route sidi yahya. RC: 23883. CESSION DE PARTS SOCIALES

1-)Aux termes d'un acte notarié de cession de parts sociales reçu en mon étude, en date du 01/07/2021- Enregistré à Oujda le 07/07/2021, RE 18719; Mr LARBI TAIBI a cédé la Totalité des parts sociales soit CENT VINGT (120)parts sociales, ainsi que La Totalité du compte courant lui appartenant dans la société «FOURAH IMMOBILIER» S.A.R.L.A.U au profit de Mr Abderrahim BEDDI, Mr Abderrahmane NASRI, et ce de la manière suivante: Mr Abderrahim BEDDI 60 Parts sociales; Mr Abderrahmane NASRI 60 Parts sociales. Total égal à 120 Parts sociales.

2-)Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de «LA SOCEITE FOURAH IMMOBILIER» S.A.R.L.A.U en date du 01/07/2021, Enregistré à Oujda Le 12/07/2021; OR 16848 - RE 18720; il a été décidé:

-L'Approbation et ratification de la cession des parts sociales, et de compte courant de la société «FOURAH IMMOBILIER» S.A.R.L.A.U.

-La Transformation de la forme juridique de la société à Responsabilité Limitée d'associé unique «FOURAH IMMOBILIER» S.A.R.L.A.U à une société à Responsabilité Limitée «FOURAH IMMOBILIER» SARL.

- Le Transfert du siège social de ladite société d'Oujda, N°5 Hay El Andalous Rue Attanae à Oujda, 94 Rue Ourika lot Moquef Route sidi yahya.

-La Démission du gérant savoir Mr LARBI TAIBI et La Nomination de nouveaux cogérants savoir Mr Abderrahim BEDDI et Mr Abderrahmane NASRI conjointement et jamais séparément.

En conséquence l'article 7, 8 et 13 des statuts de la société se trouvent désormais modifiés. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce d'Oujda en date du

Avis d'ouverture d'une enquête publique

Suite à la décision gouvernementale n° 37 du 11/08/2021, il est porté à la connaissance du public qu'une enquête publique sera ouverte le 06 Septembre 2021, à la Commune Zegzel, Province de Berkane, relative au projet de Construction d'une Station de Service et ses annexes dans le lotissement Ouauollout par la Sté Best Distribution & Trading, et ce pendant 20 jours le temps de l'enquête publique.

Le présent arrêté sera affiché à la Commune Zegzel, pendant 15 jours avant l'ouverture de l'enquête publique.

La population concernée par la présente enquête publique est la population de la Commune Zegzel.

N°7231/PA

06/08/2021 sous le numéro 2862.

N°7229/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT ET MOYEN ATLAS D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 09/2021/B.G.C./PAZ.

Le 10 Septembre 2021 à 11 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

Creusement d'un forage d'exploitation au douar Ait Ouabite à la CT Moulay Aïssa Ben Driss, Province d'Azilal. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Budget et des marchés du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille cinq cent dirhams, 00 Cts (3.500,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent vingt mille dirhams, 00 Cts (120.000,00 DH).

Les concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ==> Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- ==> Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du

marché publics ;
==> Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Budget et des marchés du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal; ==> Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N/B: Cet appel d'offres ouvert est réservé à la petite et moyenne entreprise

N°7230/PA

« ARABICA IMMO »
S.A.R.L.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL: RUE SOUMAYA, RESIDENCE SHEHRAZADE 3, 5EME ETAGE, N°22 PALMIERS - CASABLANCA CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 16/08/2021, il a été formé une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : * ARABICA IMMO * S.A.R.L
OBJET : La société a pour objet :

- L'activité de transactions immobilières et commerciales, de promotion immobilière, de lotissement, gestion de locations, administrations de biens et toutes activités se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ainsi défini ;

- La création, l'acquisition, la prise en gérance libre de tous établissements commerciaux, agences immobilières et autres, la location ou l'achat de tous immeubles pouvant servir de

manière quelconque à l'objet social ;

- La prestation de service aux entreprises et aux administrations ;

- L'import et l'export de matériaux de construction ;

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

SIEGE SOCIAL :
Le siège social est fixé à Rue Soumaya, Residence Shehrazade 3, 5eme Etage, N°22 Palmiers - Casablanca.

Chacun des associés de la société ont effectué les apports en numéraire suivants : - ARCADIA CAPITAL S.A.R.L 99 900,00 DHS

- Mme Ritaj EL HASSOUNY : 100,00 DHS
Soit au total la somme de cent mille dirhams : 100 000,00 DHS

DUREE : 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.

ANNÉE SOCIALE :
du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

GERANCE: Monsieur Aziz EL HASSOUNY
La société sera engagée par sa seule signature.

BENEFICES : Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.

DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC : Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 17/08/2021 sous le n° 790019.

N°7232/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Béni Mellal - Khenifra
Province de Beni-Mellal
Secrétariat Général
D.B.M./S.M.

AVIS D'ANNULATION

Concernant la consultation architecturale n° 01/CA-PRDTS-INDH /2021, publié aux journaux Libération n°9389 du 13/08/2021 et rissalat Al Oumma n° 11898 du 13/08/2021

Il est porté à la connaissance du public que la consultation architecturale n° 01/CA-PRDTS-INDH/2021 prévue initialement le 16/09/2021 à 10 heures est **ANNULEE**

N°7234/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Ouezzane
Commune sidi Redouane

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2021

Le président de La commune de sidi Redouane Annonce l'organisation des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 réservés aux fonctionnaires de ladite commune ayant remplis les conditions réglementaires, les épreuves se dérouleront au siège de la commune suivant le calendrier ci-dessous

| Grade de promotion | Conditions requises | Nombre de poste | Date de concours | Dis de dépôt des demandes |
|----------------------------------|---|-----------------|------------------|---------------------------|
| Technicien 1 ^{er} grade | 6 années de service en qualité Technicien 2 ^{em} grade | 01 | 31/12/2021 | 24/12/2021 |

Les demandes de participation aux dits concours doivent être envoyées par courrier au président de la commune de sidi Redouane au dépôt contre récépissé au service des ressources humaines de ladite commune au plus tard le 24/12/2021

N°7233/PA

HELENE SCI
AU CAPITAL DE 10 000,00
DHS SIEGE SOCIAL : 40 BD
DE LA RESISTANCE 10 EME
ETAGE CASABLANCA
I- Par acte notarié du
10/06/2021 les associés de la
SCI HELENE ont décidé ce qui
suit :
1) Changement de la raison so-
ciale ARRY DEVELOPEMENT
au lieu d'HELENE SCI.
2) Transformation de la forme
juridique de SCI en SARL.
3) Nomination du gérant Mr
ZINE EL ABIDINE BE-
DRAOUI DRISSI.
II- Cet acte a été déposé au
greffe du tribunal de commerce
de Casablanca le 12 Aout 2021
sous le n° 789615.

N°7242/PA

ENTREPRENDRE
BUSINESS CENTER
MYTHIC BEAUTY
"S.A.R.L.AU"
Constitution
Aux termes d'un acte SSP en
date à Casablanca du
29/07/2021. Il a été
Etabli les statuts d'une S.A.R.L.
AU dont les caractéristiques
sont les suivantes :
DENOMINATION:
MYTHIC BEAUTY "S.A.R.L.
AU"
OBJET : IMPORT-EXPORT
LE SIEGE :
CASABLANCA, 55 BD ZERK-
TOUNI ESPACE ZERKTOUNI
1ER ETG Q.H.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00
DHS, divisé en 1000 parts de
100 DHS chacune.
- Mr FAISAL MAJID ALMU-
TAIRL.....1000,00 Parts
Soit un total de
1000,00 Parts
GERANCE : La société est
gérée par Mr FAISAL MAJID
ALMUTAIRI.
ANNEE SOCIALE: Du 1er jan-
vier au 31 décembre de chaque
année.
Le dépôt légal et l'immatricula-
tion ont été effectués au greffe
du tribunal de commerce de
Casablanca le 16/08/2021 sous
le numéro 789885.
RC N°513203.

N°7235/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE
AIT MELLOUL
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET
DES MARCHES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 09 /2021/INDH
Le 14 Septembre 2021 à
10Heures, il sera procédé, dans
le bureau de Monsieur le Gou-
verneur de la préfecture d'Inez-
gane Ait Melloul, à l'ouverture
des plis relatif à l'appel d'offres
ouvert sur offres des prix ayant
pour objet: Equipement en ma-
tériel technique, mobilier et in-
formatique destinés au Centre
Socio-éducatif et paramédicale
pour personnes en situation
handicapée à la commune Tem-
sia, Préfecture Inezgane Ait
Melloul. Le dossier d'appel
d'offres, peut être retiré auprès
de la Division du Budget et des
Marchés de la Préfecture
d'Inezgane - Ait Melloul ou le
télécharger à partir du Portail
des Marchés Publics:
www.marchespublics.gov.ma .
- Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de:
20.000,00Dhs (Vingt mille Di-
rhams).
- L'estimation du coût des pres-
tations objet de l'appel d'offres
est fixée à la somme
de:435.132,00 Dhs TTC (Quatre
cent trente-cinq mille cent
trente-deux, 00 Cts toute taxe
comprise).
Le contenu, le dépôt ainsi que la

présentation des dossiers des
concurrents, doivent être
conformes aux dispositions des
articles-27, 29, 31 et 148 du dé-
cret n° 2-12-349 du 08 Joumada-
I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux
marchés publics.
Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé
leurs plis dans le bureau d'or-
dre de la Division du Budget et
des Marchés de la Préfecture
d'Inezgane Ait Melloul.
- Soit les envoyer par courrier
recommandé avec accusé de ré-
ception au bureau précité.
- Soit les remettre, séance ten-
ante, au Président de la Com-
mission d'Appel d'Offres au
début de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Soit les transmettre par voie
électronique au portail des mar-
chés publics
Les échantillons, les catalogues,
prospectus ou autres docu-
ments techniques exigés par le
dossier d'appel d'offres doivent
être déposés dans le bureau
d'ordre de la division du bud-
get et des marchés avant le 13
Septembre 2021 à 16H 30Mn
(Heure limite pour le dépôt)
Les pièces justificatives à four-
nir sont celles prévues par l'ar-
ticle-09 du Règlement de
consultation.

N°7236/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° : 07 /2021
Le 15/09/2021 à 11: 00 heures
il sera procédé dans les bureaux
de M. Le président de la com-
mune de Khénifra à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'offres
sur offres de prix concernant :
Réhabilitation réseau de l'éclair-
age publique (Bd Zerakoutni
route de Tadla et
Bd Mohamed VI route de Mek-
nès).
Le dossier d'appel d'offres peut
être retiré auprès service des
marchés de la commune de
Khénifra, il peut également être
téléchargé à partir du portail
des marchés de l'Etat :
www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : Cinq
Mille (5.000,00) Dirhams.
L'estimation des coûts des
prestations établie par le maître
d'ouvrage est fixée à la somme
de : Deux Cent Quatre Vingt et
Un Mille Huit Cent Quatorze
Dirhams, 00 Cts T.T.C.

N°7237/PA

SENIORS MAROC CARE
"SMC" SARL AU 46 BOULE-
VARD ZERKTOUNI 3 EME
ETAGE APPT 6,
- CASABLANCA -
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en
date du 07.07.2021, il a été établi
les Statuts d'une Société A Res-
ponsabilité Limitée d'associe
unique dont les caractéristiques
sont les suivantes:
Dénomination : SENIORS
MAROC CARE "SMC"
Forme Juridique : Société A
Responsabilité Limitée d'asso-
cié unique.
Objet:
 CONSEIL SOCIAL ;
 NEGOCIANT ;
 IMPORTATION ET EXPOR-
TATION (MARCHAND OU
INTERMEDIAIRE EFFEC-
TUANT).
Siège Social : 46 BOULEVARD
ZERKTOUNI 3 EME ETAGE
APPT 6, CASABLANCA.
DUREE : 99 années à compter
du jour de son immatriculation
au Registre de commerce.
Capital Social :
 Le capital social est fixé à la
somme de CENT MILLE DI-
RHAMS (100.000,00 Dhs), di-
visé en MILLE (1000) parts de
CENT DIRHAMS (100 Dhs)
chacune, numérotées de 1 à
1000, toutes libérées et attri-
buées à : * Mme. EL FATEMI
BOUCHRA.....1000 parts
sociales.
GERANCE :

(281.814,00 DHS T.T.C).
Le contenu ainsi que la présen-
tation des dossiers des concu-
rents doivent être conformes
aux dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-349 re-
latif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé
leurs plis dans le bureau du ser-
vice des marchés de la com-
mune de Khénifra
- Soit les envoyer par courrier
recommandé avec accusé de ré-
ception au bureau précité ;
- soit l'envoyé par courrier élec-
tronique (soumission électro-
nique)
- Soit les remettre au président
de la commission d'appel d'of-
fres au début de la séance et
avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives des
Dossier administratif, Dossier
technique et Les pièces complé-
mentaires exigées par le dossier
d'appel d'offres à fournir sont
celles prévues par l'article 25 du
décret n° 2-12-349 précité, et par
l'article 10 du règlement de
consultation.

N°7237/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° : 07 /2021
Le 15/09/2021 à 11: 00 heures
il sera procédé dans les bureaux
de M. Le président de la com-
mune de Khénifra à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'offres
sur offres de prix concernant :
Réhabilitation réseau de l'éclair-
age publique (Bd Zerakoutni
route de Tadla et
Bd Mohamed VI route de Mek-
nès).
Le dossier d'appel d'offres peut
être retiré auprès service des
marchés de la commune de
Khénifra, il peut également être
téléchargé à partir du portail
des marchés de l'Etat :
www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : Cinq
Mille (5.000,00) Dirhams.
L'estimation des coûts des
prestations établie par le maître
d'ouvrage est fixée à la somme
de : Deux Cent Quatre Vingt et
Un Mille Huit Cent Quatorze
Dirhams, 00 Cts T.T.C.

- Madame EL FATEMI
BOUCHRA est désignée gé-
rante unique de la Société.
La société est engagée par la si-
gnature de la gérante unique

Madame EL FATEMI
BOUCHRA.
Le dépôt légal a été effectué au
tribunal de Commerce de Casa-
blanca, le 05.08.2021 sous le N°

789094. La Société est immatri-
culée au Registre de Commerce
sous N° 512643.
N°7238/PA



Avis de Concours

Le Doyen de la Faculté des Lettres et
des Sciences Humaines Ben M'Sik
Casablanca, annonce l'organisation d'un
concours de recrutement d'un
Administrateur catégorie 2 (01 poste).
Spécialité « Patrimoine et Management
des Risques » session du 22/09/2021
Le concours est ouvert aux candidats
ayant un diplôme des Etudes Supérieures
Approfondies (DESA) ou Diplôme des
Etudes Supérieures Spécialisé (DESS) ou
Master ou Master Spécialisé ou tout
autre diplôme reconnu équivalent.

Dossier de Candidature :

- Une demande adressée à Monsieur le
Doyen de la Faculté des Lettres et des
Sciences
Humaines Ben M'Sik.
- Autorisation de l'Administration de
tutelle pour les Fonctionnaires.
- Attestation de travail pour les
Fonctionnaires.
- 05 copies légalisées de la C.I.N.
- 05 Extraits d'acte de naissance
récents
- (05) exemplaires du Curriculum Vitae.
- (05) exemplaires des Diplômes certifiés
conformes aux originaux.
- Copie de l'arrêté d'équivalence pour
les diplômes étrangers.

Les candidats doivent postuler sur la
plateforme :
<https://econcours.univh2c.ma/>

Dernier délai de dépôt des
dossiers de candidature avant le **07/09/2021**

N.B. Tout dossier incomplet sera rejeté.
Déposer sur la plateforme les
photocopies légalisées des pièces et pas
les originaux.
Seules les candidatures déposées sur la
plateforme citée ci-dessus seront
acceptées.

N°7240/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Préfecture d'Inezgane Ait Melloul

**PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE DES MARCHES AU TITRE DE L'ANNEE 2021
INITIATIVE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN**

Fourniture :

| N° | Objet des travaux | Nature des travaux | Lieu d'exécution | Mode de passation envisagé | Période prévisionnelle de publication de l'avis | Marchés à réserver aux PME |
|----|--|--------------------|------------------|----------------------------|---|----------------------------|
| 1 | Equipement en matériel technique, mobilier et informatique destinés au Centre Socio-éducatif et paramédicale pour personnes en situation handicapée à la commune Temsia, Préfecture Inezgane Ait Melloul. | FOURNITURE | COMMUNE TEMSIA | Appel d'offres ouvert | SEPTEMBRE 2021 | |
| 2 | Equipement en matériel médical destinés au centre socio-éducatif et paramédical pour personne en situation handicapée à la commune Temsia, Préfecture Inezgane Ait Melloul. | FOURNITURE | COMMUNE TEMSIA | Appel d'offres ouvert | SEPTEMBRE 2021 | |

N°7239/PA

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox





07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.05 : Tinoubka
 07.40 : Ichaa Mamlaka
 08.40 : Entre Ciel et Terre : L'armenie
 09.40 : Amouddou
 10.40 : Yakout et Aanbar Ep 7
 11.40 : Marhba bi Shabi Ep 22
 12.05 : Hayat Jadida Ep 15
 12.18 : Hayat Jadida Ep 16
 12.30 : Rass Lamhayen Ep 24
 13.00 : JT Addahira
 13.20 : Dar Lghazlane Ep12
 14.00 : JT en Amazigh
 14.20 : JT en Espagnol
 14.40 : R+ 4
 16.28 : Oujouh : Sidi Bennour
 17.00 : Entre Ciel et Terre : L'armenie
 18.00 : Moudawala
 19.00 : JT en Français
 19.20 : Hayat Jadida Ep 17
 19.33 : Hayat Jadida Ep 18
 19.50 : Marhba bi Shabi Ep 23
 20.25 : Vision et prise de position
 21.00 : JT Principal
 22.00 : Noukta Ila Sattr
 23.00 : Koula w Trikou Ep 27
 23.30 : Koula w Trikou Ep 28
 00.00 : Dernier bulletin d'information
 00.21 : Al Bouyout Assrar Ep29
 01.15 : Ichaa Mamlaka
 02.00 : Marhba bi Shabi Ep 23
 02.30 : Hayat Jadida Ep 17
 02.43 : Hayat Jadida Ep 18
 03.00 : Dar Lghazlane Ep12
 03.30 : Yakout et Aanbar Ep 7
 04.24 : Tinoubka
 05.00 : Ichaa Mamlaka
 06.00 : Amouddou
 07.00 : Lecture du Saint Coran



05:50:00RELIGIEUX Coran avec lauréats mawahib tajwid al qor'an
 06:00:00 MAGAZINE Ch'hiwat bladi
 06:25:00 MAGAZINE DAR WA DECOR
 06:55:00 MAGAZINE SAYIDAT SHOPPING
 08:10:00 FEUILLETON YAWMIYAT TABIB
 09:00:00 FEUILLETON Hdidane 3INDA
 AL FARA3INA
 09:30:00 MAGAZINE CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 09:35:00 FEUILLETON 3awdat al mountaqim
 10:20:00 MAGAZINE DAR WA DECOR
 10:50:00 MAGAZINE SAYIDAT SHOPPING
 11:55:00 SERIE L'auberge
 12:35:00 NEWS BULLETIN METEO
 12:45:00 NEWS AL AKHBAR
 13:10:00 FEUILLETON MIN AJLI IBNI
 14:00:00 NEWS JOURNAL AMAZIGH
 14:10:00 FEUILLETON FADILA
 15:25:00 FEUILLETON Hdidane 3INDA AL FARA3INA
 15:55:00 FEUILLETON 3awdat al mountaqim
 17:30:00 MAGAZINE JUST FOR LAUGHS
 17:50:00 MAGAZINE BGHIT NAARAF
 18:00:00 DESSIN ANIME Glumpers
 18:00:00 DESSIN ANIME FADI WA FATINE
 18:10:00 DESSIN ANIME ZIG & SHARKO
 18:20:00 MAGAZINE CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 18:35:00 FEUILLETON ATTOYOUR AL MAJROUHA
 19:25:00 FEUILLETON AL WA3D
 20:15:00 NEWS INFO SOIR
 20:35:00 NEWS BULLETIN METEO
 20:40:00 SERIE CHAHID QABLA AL 7ADF
 21:10:00 NEWS BULLETIN METEO
 21:15:00 NEWS AL MAS-SAIYA
 21:40:00 MAGAZINE ELECTIONS
 23:15:00 FEUILLETON BAB LBHAR
 00:15:00 FEUILLETON MIN AJLI IBNI
 01:00:00 FEUILLETON AL WA3D
 01:45:00 THEATRE FEKHA YA MAN WAHALTIHA
 03:25:00 MAGAZINE MA3A ANNASS
 04:10:00 FEUILLETON ATTOYOUR AL MAJROUHA
 05:00:00 SERIE AL BOUED AL AKHAR



07:00 : Tranche d'information : Journal d'actualité, revues de presse, Chroniqueurs, météo, Entretien.
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Tranche d'information : Journal d'actualité, revues de presse, Chroniqueurs, météo, Entretien.
 13:30 : Talk Afrique
 14:00 : Midi Infos : Tranche d'information : Journal d'actualité, revues de presse, Chroniqueurs, météo, Entretien.
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Tranche d'information
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Tranche d'information : Journal d'actualité, revues de presse, Chroniqueurs, météo, Entretien.
 17:30 : Avec Le Maroc Depuis Washington
 18:00 : Tranche d'information : Journal d'actualité, revues de presse, Chroniqueurs, météo, Entretien.
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Tranche d'information : Questions ÉCO
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 Tranche d'information : Journal d'actualité, revues de presse, Chroniqueurs, météo, Entretien.
 21:30 : Africa Chic
 22:00 : Soir Infos
 Tranche d'information : Journal d'actualité, revues de presse, Chroniqueurs, météo, Entretien.
 22:30 : Emission On s'dit tout
 23:00 : Soir Infos



07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.05 : Tinoubka
 07.40 : Ichaa Mamlaka
 08.40 : Entre Ciel et Terre : L'armenie
 09.40 : Amouddou
 10.40 : Yakout et Aanbar Ep 7
 11.40 : Marhba bi Shabi Ep 22
 12.05 : Hayat Jadida Ep 15
 12.18 : Hayat Jadida Ep 16
 12.30 : Rass Lamhayen Ep 24
 13.00 : JT Addahira
 13.20 : Dar Lghazlane Ep12
 14.00 : JT en Amazigh
 14.20 : JT en Espagnol
 14.40 : R+ 4
 16.28 : Oujouh : Sidi Bennour
 17.00 : Entre Ciel et Terre : L'armenie
 18.00 : Moudawala
 19.00 : JT en Français
 19.20 : Hayat Jadida Ep 17
 19.33 : Hayat Jadida Ep 18
 19.50 : Marhba bi Shabi Ep 23
 20.25 : Vision et prise de position
 21.00 : JT Principal
 22.00 : Noukta Ila Sattr
 23.00 : Koula w Trikou Ep 27
 23.30 : Koula w Trikou Ep 28
 00.00 : Dernier bulletin d'information
 00.21 : Al Bouyout Assrar Ep29
 01.15 : Ichaa Mamlaka
 02.00 : Marhba bi Shabi Ep 23
 02.30 : Hayat Jadida Ep 17
 02.43 : Hayat Jadida Ep 18
 03.00 : Dar Lghazlane Ep12
 03.30 : Yakout et Aanbar Ep 7
 04.24 : Tinoubka
 05.00 : Ichaa Mamlaka
 06.00 : Amouddou
 07.00 : Lecture du Saint Coran



05H00 : Le 6h info
 05H30 : Télématin
 08H30 : Amour, gloire et beauté : Série américaine
 08h55 : Rizzali & Isles : autopsie d'un meurtre : Série



09H45 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu
 10h15 : Les z'amours : Jeu
 10h55 : Tout le monde veut prendre sa place
 12h00 : Journal
 12h50 : Ça commence aujourd'hui : Magazine
 14h15 : Affaire conclue : Magazine
 16h55 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu
 17h30 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 18H40 : Météo
 19H00 : Journal
 19H45 : Un si grand soleil : Série française
 20H05 : Astrid et Raphaëlle : Série
 21h40 : Mortel été : Téléfilm
 23h15 : La dis-grâce : Documentaire
 00h20 : Tout compte fait
 01h30 : Emission religieuses
 02h10 : Saint-Malo, la corsaire : Documentaire
 02h40 : Courant d'art
 03h00 : Tout le monde veut prendre sa place
 03h50 : Les z'amours.



05h00 M6 music
 06h15 : M6 kid
 07h50 : M6 boutique
 09h00 : Modern family : Série américaine
 11h45 : Le 12.45
 12h35 : En famille. Série
 13h00 : Un second printemps : Téléfilm
 14h55 : Incroyables transformations : Divertissement
 17h40 : Chasseurs d'appart' : qui peut battre Stéphane Plaza ?
 18h45 : Le 19.45, météo
 19h30 : En famille
 20h05 : Zone interdite : Magazine
 22h00 : Zone interdite : Magazine



18h45 : Arte journal
 19h05 : 28 minutes : Magazine
 19h50 : La minute vieille : Série française
 19h55 : Au poste ! Film
 21h05 : Le mur invisible : Film
 22h45 : A la pour-



suite de milliardaires philanthropes
 23h50 : Village X, le styliste et les Sorabes
 00h55 : Rain
 01h05 : Sept heures avec un tueur : Téléfilm.



M o n d e (Donné) 04h00 : Okoo
 07h00 : Okoo vacances
 09h35 : OPJ : Série française
 10h35 : L'info outre-mer
 10h50 : Le 12-13
 12h00 : Météo à la carte : Magazine
 13H05 : Un cas pour deux : Série
 15h15 : Des chiffres et des lettres : Jeu
 16H00 : Slam
 16H45 : Questions pour un champion : Jeu
 17H30 : Le 18.30



18H00 : Le 19-20
 19H00 : Vu : magazine
 19H20 : Plus belle la vie : Série française
 19H45 : Tout le sport
 20H05 : La carte aux trésors : Jeu
 22h30 : Les enfants terribles : Documentaire
 00h00 : Grave : Film
 01h40 : Les carnets de Julie
 02h35 : Les matinales
 03h00 : Slam
 03h35 : Plus belle la vie : Série

Portrait



Paul Rusesabagina, héros hollywoodien accusé de terrorisme

Héros pour Hollywood, "terroriste" pour Kigali: Paul Rusesabagina, dont l'histoire a inspiré le film "Hotel Rwanda", est devenu un des plus célèbres opposants au régime rwandais qui l'accuse d'être responsable d'attaques meurtrières menées par un groupe rebelle.



Jugé pour neuf chefs d'accusation qu'il conteste, l'ancien directeur de l'Hôtel des Mille Collines à Kigali sera fixé vendredi sur son sort

Jugé pour neuf chefs d'accusation qu'il conteste, dont celui de "terrorisme", l'ancien directeur de l'Hôtel des Mille Collines à Kigali sera fixé vendredi sur son sort. Il encourt la prison à vie.

L'histoire de ce Hutu modéré à l'apparence tranquille, avec sa moustache et son costume bien mis, a inspiré le film "Hotel Rwanda", sorti en 2004, qui relate son sauvetage de plus de 1.000 personnes durant le génocide de 1994 qui a fait 800.000 morts, principalement des Tutsi.

Incarné à l'écran par Don Cheadle comme un altruiste à la voix douce, M. Rusesabagina est aussi l'un des plus féroces critiques du président rwandais Paul Kagame.

Aujourd'hui âgé de 67 ans, il est réapparu au Rwanda, en août 2020, après près de 25 ans d'exil, en uniforme rose de prisonnier, menottes aux poignets, après ce qu'il a dénoncé comme un "enlèvement".

La justice rwandaise l'accuse d'être le cerveau d'attaques menées par le Front de libération nationale (FLN), groupe rebelle considéré comme terroriste par Kigali.

Lui et sa famille réfutent. Ses proches affirment qu'il a toujours été l'homme courageux, calme et déterminé présenté dans le blockbuster hollywoodien et dénoncent un procès "politique" visant à faire taire un opposant.

"Papa a toujours plaidé pour la justice, la paix et les droits humains. Maintenant, ce sont ses droits qui sont violés", a déclaré sa nièce et fille adoptive, Carine Kanimba, en octobre 2020.

Né en 1954 dans une famille d'agriculteurs du centre du Rwanda, Paul Rusesabagina a brièvement étudié la théologie, puis l'hôtellerie, au Kenya et en Suisse.

De retour au Rwanda en 1984, il est embauché comme directeur général adjoint du plus prestigieux hôtel de la capitale Kigali, l'Hôtel des Mille Collines.

Quand le génocide commence en avril 1994, des centaines de personnes, principalement des Tutsi, s'y réfugient.

Hutu modéré marié à une Tutsi, Paul Rusesabagina discute avec les tueurs, les apaise avec des bières, utilise ses relations pour obtenir de la nourriture, tandis que ses "invités" boivent l'eau de la piscine. Il enverra des SOS aux gouvernements européens et au président américain Bill Clinton avec le fax de l'hôtel.

Le journaliste américain Philip Gourevitch, qui l'a rencontré, le décrit comme "un homme aux manières douces, solidement bâti et d'apparence plutôt ordinaire".

"C'est ainsi qu'il semblait se considérer, une personne ordinaire qui n'a rien fait d'extraordinaire en refusant de céder au tourbillon de folie qui l'entourait", écrit-il dans son livre "Nous souhaitons vous informer que demain nous serons tués avec nos familles" paru en 1998.

Paul Rusesabagina est déçu par le nouveau pouvoir à dominante tutsi, qui a renversé le régime extrémiste hutu et mis fin au génocide.

Il accuse le Front patriotique rwandais (FPR) et son chef Paul Kagame d'autoritarisme et d'alimenter un sentiment anti-hutu. Il quitte le pays en 1996 avec femme et enfants pour la Belgique et les Etats-Unis.

La sortie en 2004 de "Hotel Rwanda" lui

offre une soudaine célébrité: il est décoré aux Etats-Unis de la Médaille présidentielle de la liberté, donne des conférences à travers le monde...

Il est toutefois critiqué par des survivants des Mille Collines, qui lui reprochent de tirer profit de leur malheur et d'embellir son rôle.

"Il profitait des réfugiés (qui) payaient leurs chambres et pour la nourriture", affirme à l'AFP l'un d'entre eux, Edouard Kayihura: "Un héros est quelqu'un qui met sa vie en danger pour en sauver d'autres. Je ne vois personne qui a fait cela pour nous sauver".

Fort de sa nouvelle notoriété, M. Rusesabagina se fait aussi plus virulent contre Paul Kagame, ce qui lui vaut des attaques de partisans du régime.

"Il a toujours été une personne à la voix douce, assez modérée", mais "au fur et à mesure qu'il a été attaqué, il a été poussé dans des positions plus extrêmes", estime Timothy Longman, professeur à l'Université de Boston, qui l'a rencontré pour la première fois au milieu des années 90. Lié aux groupes d'opposition en exil, M. Rusesabagina participe en 2017 à la création du Mouvement rwandais pour le changement démocratique (MRCD), dont le FLN est considéré comme le bras armé.

En 2018, dans une vidéo, il estimait "le moment venu pour nous d'utiliser tous les moyens possibles pour amener le changement au Rwanda, car tous les moyens politiques ont été tentés et ont échoué".

Mais il a toujours nié toute implication dans les attaques pour lesquelles il a été jugé.

Sport

Joan Laporta : *La situation économique et patrimoniale du club est préoccupante et la situation financière est dramatique*



Plus d'un milliard d'euros de dettes, un bilan comptable négatif, une masse salariale encore énorme... le président du FC Barcelone Joan Laporta a dévoilé les nouveaux chiffres vertigineux de la crise économique qui frappe le club catalan, une situation "dramatique" qui a ouvert la porte au départ de

Lionel Messi.

"La situation économique et patrimoniale du club est préoccupante et la situation financière est dramatique", a déploré Laporta dans une conférence de presse lundi midi au Camp Nou.

Les chiffres sont sans appel: le Barça a une dette d'1,35 milliard d'euros, une masse salariale de 617

M EUR "de 25 à 30% supérieure à celle de nos concurrents" et son patrimoine net est dans le rouge de 451 M EUR, a annoncé le dirigeant blaugrana.

"Nous avons pris des mesures pour résister un an et demi. J'espère que d'ici environ deux ans, l'économie du club sera saine", a-t-il avancé.

Concernant le départ de Messi, Laporta a assuré avoir fait "tout son possible dans la limite des possibilités économiques du club". Il a confié que la présentation de l'Argentin à Paris lui a laissé un sentiment "contradictoire".

"J'aurais préféré le voir au Barça, même si je suis convaincu que nous avons pris la bonne décision, car le Barça doit passer au-dessus de tout. Mais je l'ai senti heureux, donc je lui souhaite le meilleur pour la suite. Et désormais, nous serons adversaires", a glissé Laporta.

"Les deux parties espéraient que les négociations allaient être fructueuses, mais ça ne l'a pas fait. Donc il y a une déception mutuelle. Le public défend le Barça et sait l'unité dont a besoin l'équipe. Personnellement, j'ai toujours la même estime pour lui, c'est vraiment dommage que tout ceci ne se termine pas comme nous l'aurions voulu", a souligné le président du Barça.

Laporta a également lourdement attaqué le président précédent Josep Maria Bartomeu, qualifiant son courrier envoyé vendredi d'un "tas de mensonges". Bartomeu lui avait adressé une lettre en dix points pour tenter de déconstruire les accusations de l'actuel dirigeant envers sa liste.

Courtois prolonge au Real Madrid

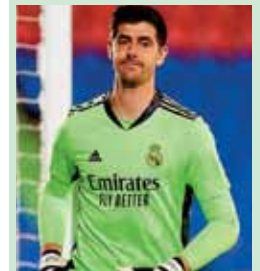
Le gardien international belge Thibaut Courtois, initialement lié jusqu'en 2024, a prolongé son contrat au Real Madrid jusqu'au 30 juin 2026, a annoncé le club madrilène lundi dans un communiqué.

Sacré meilleur gardien du championnat d'Espagne en 2019-2020, Courtois (29 ans) joue depuis 2018 au Real.

Il avait alors quitté Chelsea en échange de 35 millions d'euros pour revenir en Espagne, là où il avait éclaté entre 2011 et 2014 à l'Atlético Madrid.

Samedi sur le terrain d'Alavés, le portier belge a disputé son 100e match en Liga sous le maillot blanc, et a célébré cette étape avec un large succès 4-1 (il s'est incliné sur un pénalty de Joselu à la 65e).

"Cela va être ma quatrième saison dans le club de mes rêves. C'est un honneur d'avoir l'opportunité de jouer pour tous ces trophées. Personnellement, j'espère maintenir et dépasser le niveau que j'ai atteint la saison dernière", a écrit le gardien belge sur son site, vendredi.



Super Ligue

Entêtement du Barça, du Real et de la Juve

Neuf des douze clubs de football ayant tenté au printemps de lancer une Super Ligue concurrente de la Ligue des champions ont été réintégrés à l'Association européenne des clubs (ECA), a annoncé celle-ci lundi, Barcelone, le Real Madrid et la Juventus Turin restant en dehors.

Cette décision concerne les six clubs anglais (Manchester United, Manchester City, Liverpool, Arsenal, Chelsea, Tottenham), deux clubs italiens (Inter et AC Milan) ainsi que l'Atlético Madrid.

"Le comité exécutif de l'ECA a pris en considération la reconnaissance par ces clubs que le projet de Super Ligue n'était pas dans les intérêts de la communauté du football", ainsi que leur décision "d'abandonner complètement" le projet, explique le syndicat des clubs dans un communiqué.

La Juventus, le Real et le Barça, défenseurs les plus fervents de ce nouveau modèle de compétition, une ligue quasiment fermée avec les plus grands clubs européens, restent en conflit avec l'UEFA (organisatrice de la C1), et ont quitté depuis le printemps l'ECA, dirigée par Nasser Al-Khelaifi, président du Paris SG.

Après avoir engagé une procédure disciplinaire à leur encontre fin mai en vue de prononcer des sanctions envers ces trois promoteurs du projet, l'UEFA a suspendu sa démarche "jusqu'à nouvel ordre", alors que le Barça, le Real et la Juve ont porté le dossier devant la justice.

Quant aux neuf autres mutins, ils avaient rapidement abdicé et conclu un accord avec l'UEFA, acceptant une série de "mesures de réintégration" notamment financières.

Lukaku : *Mes deux années en Italie m'ont aidé dans tous les aspects du jeu et maintenant je suis prêt*

Revenu à Chelsea, dans le cadre d'un transfert record pour les Blues après un premier passage entre 2011 et 2014, l'attaquant belge Romelu Lukaku s'est estimé "plus complet" sept ans plus tard, dans un entretien au site Internet du club.

Arraché pour 115 millions d'euros à l'Inter Milan la semaine dernière, et logiquement absent contre Crystal Palace (3-0) pour l'ouverture du championnat, samedi, il pourrait intégrer le groupe dimanche pour le derby contre Arsenal.

"Je me sens tout simplement plus complet", a confié celui qui était arrivé presque inconnu, à 18 ans, à Londres.

"J'ai essayé de maîtriser toutes les facettes nécessaires à un attaquant et je veux améliorer constamment les moindres détails tout en améliorant aussi mes points forts", a-t-il précisé.

"Mes deux années en Italie m'ont aidé dans tous les aspects du jeu et maintenant je suis prêt", a-t-il ajouté.

La saison dernière, le Belge avait inscrit 27

but et délivré 11 passes décisives la saison dernière, qui avait vu les Nerazzurri remporter le titre.

Mais après avoir porté aussi les maillots de West Bromwich Albion, Everton et Manchester United, il connaît déjà par cœur le football anglais.

Et dans un club londonien qui a parfois peiné à trouver le chemin des filets l'an passé, s'appuyant surtout sur une défense intraitable, l'attaquant est persuadé de pouvoir apporter à l'équipe de Thomas Tuchel.

"Notre conversation a été très claire, il me veut pour ma présence (devant le but) et comme leader dans l'équipe", a expliqué Lukaku.

"Qu'il veuille que je joue en pivot ou qu'il veuille que je prenne les espaces dans le dos, je peux le faire", a-t-il souligné.

L'ambition du joueur est en tout cas très claire: "L'équipe dans laquelle j'arrive est très forte, donc je dois juste prouver (ce que je vaudrais) sur le terrain en visant le titre en Premier League", a-t-il clamé.

Les athlètes paralympiques marocains ont eu gain de cause

Des primes inédites promises aux médaillés des JP de Tokyo



Les athlètes paralympiques ont finalement eu gain de cause. Pourtant, l'affaire n'était pas gagnée d'avance. Car si le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports a finalement consenti de dévoiler le montant des primes de participation et de performance réservées à l'équipe nationale, aux jeux paralympiques de Tokyo, prévue du 24 août courant au 5 septembre prochain, il a tout de même fallu que les athlètes mènent un long et éprouvant combat.

Après plusieurs rassemblements devant le siège du ministère de la Jeunesse et des Sports, les athlètes marocains avaient perdu tout espoir. Comme nous l'avons indiqué dans notre édition de lundi, les sportifs paralympiques nationaux avaient décidé, en dernier recours, de boycotter les tests PCR nécessaires

avant de décoller vers la capitale nipponne, afin de forcer la main des instances dirigeantes. Bon leur en a pris. Puisqu'au dernier moment, le ministère de tutelle a accédé à leur demande. Et plus encore, il a mis les petits plats dans les grands.

En effet, pour la première de l'histoire du paralympisme au Maroc, "les athlètes paralympiques nationaux perce-

vront des primes équivalentes à celles de leurs compatriotes olympiques lors des derniers JO de Tokyo", s'est félicité le ministre dans un communiqué. En détail, une médaille d'or sera récompensée d'une enveloppe de 2 millions de DH. La breloque d'argent rapportera à son détenteur, 1.250.000 DH. Et enfin, celle en bronze, 100.000 DH. Sans oublier une prime de qualification aux jeux garantie de l'ordre de 100.000 DH. Quoique, deux fois moins élevée que celle des valides.

Il faut dire qu'au vu du montant des primes envisagées, mais aussi des chances de médailles, que le palmarès de 19 breloques (9 or, 5 argent, 5 bronze) aux J.P d'été laisse deviner, il y a fort à parier que le montant global des primes accordées atteindra des sommets. En tout cas, elles ne seront pas de trop pour des athlètes engagés, sérieux et déterminés à réaliser leur rêve paralympique. Ils seront 38 athlètes à défendre les couleurs du Maroc, soit la plus grande délégation de l'histoire paralympique du pays. Parmi lesquels, 19 athlètes en para-athlétisme, 10 en football à cinq déficients visuels (cécifoot), 3 en dynamophilie (parapower lifting), 3 en para-taekwondo, 2 en tennis en fauteuil roulant et un cycliste. **C.C**

Les Jeux paralympiques à huis clos à cause de la situation sanitaire

Les Jeux paralympiques de Tokyo, qui doivent se tenir du 24 août au 5 septembre, se dérouleront à huis clos en raison des nombreux records de cas de Covid-19 recensés au Japon, a annoncé lundi le comité organisateur.

Les JO, clôturés le 8 août, se sont également déroulés à huis clos pour près de 98% des épreuves, alors que seuls des départements relativement éloignés de la capitale ont pu accueillir du public.

Walid Regragui dévoile la liste africaine du Wydad

Le Wydad vient d'arrêter la liste de ses joueurs qui prendront part à la prochaine Ligue des champions qui débutera en septembre prochain, sachant que les Rouges tout comme le Raja seront exemptés du tour préliminaire.

La liste comprend quatre gardiens de buts, en l'occurrence Tagnaouti, Stoudi, Hanin et Mourid. Alors que le choix des joueurs de champ du nouvel entraîneur du Wydad, Walid Regragui qui a succédé aux Tunisiens Fawzi Benzarti, a porté sur 26 crampons. Il s'agit, en effet, d'Am-loud, Atiyat Allah, Dari, Abou Lfath, Comara, Ferhane, Rahim, Ait Allal, Gadarine, El Kiani, Hassouni, El Karti, Jabrane, Skouma, Serghat, Kerkach, Aouk, Chrachem, Fidi, Msuva, Haimoud, Ellafi, Moutarraj, El Kaabi, Elouardi, en plus du revanant Asrir et de la nouvelle recrue du club Jaadi.

Le WAC qui, lors de la précédente édition, avait été éliminé contre toute attente au stade des demi-finales par l'équipe sud africaine de Kaizer Chiefs, devra entamer la compétition à partir du deuxième tour préliminaire pour jouer le vainqueur du match qui opposera l'équipe guinéenne de Kamsar à son homologue ghanéenne de Hearts of Oak.

Comme précité, le Raja, lui aussi, n'aura pas à disputer le tour de chauffe et sa première sortie en C1 est prévue contre soit Asco Kara du Togo, soit LRPS Oilers du Libéria.

Il y a lieu de noter que ces rencontres comptant pour ce second tour préliminaire auront lieu entre les 15 et 17 octobre pour l'aller et le 22, 23 ou 24 dudit mois pour le retour.

Pour rappel, en Coupe de la Confédération, le football national sera représenté par deux clubs, à savoir l'ASFAR et la RSB. Les Militaires, qui retrouvent le concours africain, aborderont les débats dès le premier tour préliminaire (Aller : 10, 11 ou 12 septembre ; retour : deux semaines plus tard) en héritant des vice-champions du Bénin, Buffles FC.

Si l'équipe de l'ASFAR parviendrait à franchir ce cap inaugural, ce qui reste somme toute issue des plus logiques, elle donnera la réplique au second tour aux Algériens de la Jeunesse sportive de Kabylie, club qui avait atteint la finale de la précédente édition, qu'il avait perdue face au Raja de Casablanca.

A l'instar du Raja et du WAC, la RSB sera exemptée lors de ce first tour pour ne débiter le tournoi C2, qu'il avait déjà remporté en 2020, que par la suite en croisant le fer avec le vainqueur du match qui opposera les Tunisiens de l'US Ben Guerlane aux Nigériens de l'AS Police.

M.Bouarab

Nordin Amrabat s'engage avec l'AEK Athènes



L'AEK Athènes FC s'est engagé pour deux saisons avec l'attaquant marocain Nordin Amrabat, libre de tout contrat, a annoncé le club grec.

L'international marocain, qui a évolué trois saisons à Al-Nassr, a signé un contrat qui va le relier à l'AEK jusqu'au 2023.

Amrabat avait joué également pour le PSV Eindhoven, le Galatasaray, le Watford FC et les deux clubs espagnols Malaga FC et CD Leganés.

Le HUSA renforce son effectif

Le Hassania Union Sport Agadir (HUSA) vient de renforcer ses rangs par de nouveaux joueurs en préparation à la prochaine saison sportive de la Botola Pro D1 "Inwi".

Il s'agit de Dahbi Yassine 30 ans, attaquant venant du Difaa d'El Jadida, El Jourbaoui El Mehdi 28 ans, gardien (Raja de Béni Mellal), Afsal Hamza 25 ans, milieu défensif (Wydad de Fès) et Kaïdi Abdelaziz 25 ans, ailier gauche (Chabab Al Massira), indique un communiqué du club.

A rappeler que le club, qui a terminé à la 6ème place de la saison écoulée, a renouvelé le contrat le liant avec l'entraîneur Réda Hakam pour deux saisons supplémentaires.



La FRMB exige le pass vaccinal

La Fédération Royale marocaine de basketball (FRMB) a décidé d'adopter le pass vaccinal comme document officiel pour l'obtention des autorisations au titre de la saison 2020-2021.

Cette décision

concerne les membres des bureaux directeurs des associations sportives et des joueurs de plus de 18 ans, ainsi que les arbitres, les délégués et le staff administratif, technique et médical, a indiqué la FRMB dans un communiqué.

L'adoption du pass vaccinal comme document officiel «est conforme à la politique du comité de veille pour atténuer les effets de la pandémie du coronavirus et au respect des règles de sécurité sanitaire pour limiter sa propagation, et dans le cadre de la volonté de la Fédération de mettre en œuvre le protocole anti-Covid-19 afin de surveiller tous les pratiquants», a ajouté la même source.



Le livre

- Cool. Merci Olivier. Je me prends pour Marie-Antoinette. Tu restes un peu avec moi ?

- Votre Majesté me prendrait-elle pour un de ses courtisans ? Désire-t-elle que je lui fasse la lecture ?

- M. le Comte de Nivelles, écoutez-moi plutôt. D'abord, j'en ai marre d'avoir toujours Maman sur le dos.

- Que Votre Majesté la mette un peu en veillesse. Votre vocabulaire me semble bien peu royal. Mme votre mère prend grand soin de vous. Cessez de la considérer comme bonne à tout faire. Il y a pénurie de domestiques dans le royaume.

- Tu te la pètes à parler comme au temps jadis. Mais reconnais que Maman est pénible à toujours me harceler pour

- Il est normal qu'elle se soucie de ton avenir. Et ta mère est adorable. Elle t'aime encore plus que ses petits oiseaux.

- Quand tu es là elle est bien plus calme. Tu restes jusqu'à quand ?

- Lundi soir.

- Tu pourras me conduire à l'école avec la voiture de Maman ?

- Iris, se rendre seule à son travail est un premier pas vers la maturité et l'indépendance. Tu as un beau vélo et le lycée n'est pas très loin.

- Et quand il pleut ? Qu'il neige ? Qu'il gèle ? Qu'il fait grand

vent ? Tu trouves ça agréable ?

- Noble tâche. Tu luttes contre les éléments. J'ai habité dix ans ici tu sais. Et mes parents n'avaient pas de voiture.

Je lui parle un peu de mes années brugeoises, comme font les adultes avec les enfants : en lui faisant remarquer combien c'était plus dur de mon temps, les écoles - prisons, les chambres non chauffées. Mais je vois bien qu'elle n'éprouve pour moi nulle pitié. Toute son attention va à sa tartine de Nutella. J'hésite à lui dire qu'elle a laissé des traces sur ses lèvres et aux coins de sa bouche. Je ne voudrais pas qu'elle prenne ma remarque comme une offense à sa maturité naissante.

- Je redescends. Je retourne à mes devoirs.

- Pourquoi tu travailles tout le temps ? Je ne t'ai jamais vu rester plus d'une demi-heure sans ouvrir un livre.

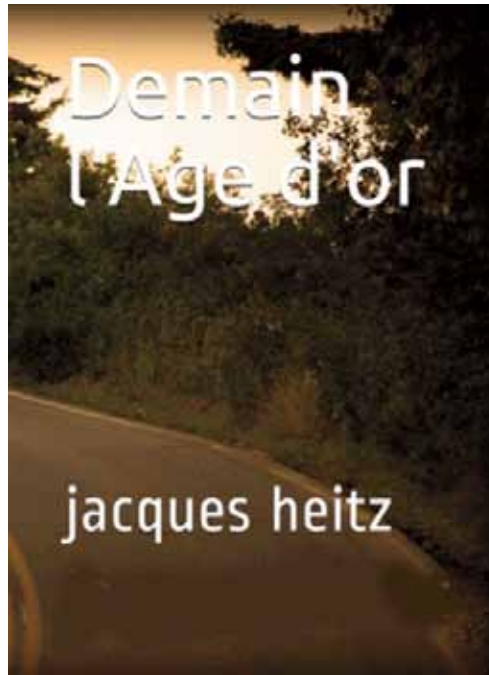
- Une heure de cours à l'université, c'est au moins dix heures de préparation.

- Mais tu as fini tes études ! Tout est dans ta tête, non ?

- Il paraît sans cesse de nouveaux livres, des articles, des revues. Il faut que je renouvelle mes cours. Je m'ennuierais à trop me répéter.

- Mes profs, eux, ils ne se gênent pas, ils mettent le disque. Enfin, pas tous. Qu'est-ce que ça te fait, Olivier, d'être célèbre ?

- Je ne suis pas célèbre.



- Si, il y a ta signature dans le journal. Tiens ! il traîne là sous le lit. Voilà ton article. Je n'y ai rien compris. Faut dire que je n'ai pas lu le livre dont tu parles. Moi, ça me dirait bien d'être célèbre.

- Dans quel domaine ?

- Ça m'est égal. Des photos

de mode. Tu ne fais rien, tu portes des vêtements chics et tu gagnes plein d'argent.

- Ne rien faire, c'est ton projet d'avenir ?

- Mais non, je dis juste ça pour le fun. Parce que ça fait enrager ma mère. Après un long sé-

jour dans la salle de bains, elle me rejoint dans la cuisine. Habillée d'une mini-jupe grise sur un épais collant de laine noire. Un tee-shirt khaki orné d'une tête de mort laisse le ventre nu, que tous puissent admirer son piercing au nombril et l'élastique de son string rouge. Sortir le ventre à l'air à Bruges lui a déjà valu des douleurs abdominales et des refroidissements mais elle est prête à souffrir pour être comme ses copines et non comme des vieux dans mon genre, bien couverts mais incapables d'exhiber le moindre piercing à l'admiration des foules. Elle s'empare d'un des livres sur la table, le feuillette, le repose, déçu.

- C'est en anglais, je n'y comprends rien. Toi tu es le journaliste qui écrit dans « Le Soir », qui a vécu en Amérique. C'est un atout, non, si tu veux draguer tes étudiantes ?

- Iris, je t'en prie. Je ne drague personne et je suis très bien avec ta mère.

- Allez ! Ne fais pas semblant d'être choqué. Tu crois que je ne connais pas les mecs ? Tu me prends pour une petite dinde ? J'ai mes règles depuis déjà deux ans, je te signale. En ce moment il y a bien quatre ou cinq types qui essaient de coucher avec moi. Et pas toujours des jeunes, il y a des vieux comme toi qui me font des propositions.

(A suivre)

Recettes

Riz sauté aux crevettes, poivrons et petits pois

Ingrédients

Recette pour 4 personnes

300 g de riz
200 g de crevettes cuites
150 g de poivron rouge soit 1
80 g de petits pois surgelés
100 g d'oignon
30 g d'huile de sésame soit
2 CàC
20 g de sauce soja

Préparation

Faire cuire le riz dans une grande casserole d'eau bouil-

lante salée en suivant les instructions du paquet.

Pendant ce temps, épépiner et découper le poivrons en petits cubes. Décortiquer les crevettes. Peler et émincer l'oignon.

Dans le wok, faire chauffer l'huile de sésame pour faire revenir l'oignon et le poivron pendant 5 minutes. Ajouter les crevettes, les petits pois et le riz. Verser la sauce soja, mélanger et faire cuire 5 minutes à feu doux en mélangeant régulièrement.



Les conséquences des fortes éruptions volcaniques accentuées par le réchauffement

Le réchauffement climatique va accentuer les conséquences des éruptions volcaniques de grande ampleur, amplifiant le refroidissement temporaire suivant ce type d'événements, ont mis en garde jeudi des chercheurs britanniques.

"Les éruptions de grande magnitude auront des effets plus importants à mesure que le climat continuera à se réchauffer", expliquent dans un communiqué les chercheurs de l'université de Cambridge et de l'agence météorologique britannique (Met office).

Selon leur étude qui sera publiée dans la revue *Nature Communications*, les panaches de cendres et de gaz émis par les éruptions volcaniques importantes s'élèveront de plus en plus haut dans l'atmosphère et les matières volcaniques liées aux éruptions se répandront plus rapidement sur le globe.

L'effet combiné de ces deux phénomènes empêchera davantage que la lumière du soleil atteigne la surface de la Terre, ce qui "amplifiera largement les effets de refroidissements temporaires" survenant après une éruption, une augmentation de l'ordre de 15%.

A titre d'exemple, l'éruption du mont Pinatubo aux Philippines en 1991 et son panache - le deuxième plus important du XXe siècle - avaient secoué toute la planète, entraînant une baisse des températures



mondiales de 0,5°C en 1992.

En revanche, pour les éruptions moins importantes comme il s'en produit chaque année, un fort réchauffement climatique réduirait de 75% les effets de refroidissement temporaire.

Selon les chercheurs, la fonte des calottes glaciaires devrait par ailleurs "augmenter la fréquence et la taille des éruptions volcaniques dans des endroits comme l'Islande".

"Le changement climatique n'est pas un phénomène à venir, il est déjà là, comme le démontre clairement le rapport du Giec publié cette semaine", a mis en garde la chercheuse Anja Schmidt, co-auteurice de

l'étude.

Ce rapport des experts de l'ONU sur le climat, publié lundi, affirme que le réchauffement climatique se produit beaucoup plus rapidement que prévu et que les humains, "indiscutablement" responsables, n'ont d'autre choix que de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, s'ils veulent en limiter les dégâts.

Il estimait aussi "probable" qu'au moins une grande éruption volcanique se produise au XXIe siècle, affirmant qu'elle "réduirait pendant un à trois ans les températures, en particulier sur les terres, et modifierait les précipitations extrêmes".